

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 10 mars 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3366

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 2239

Un différend paraît menacer les relations entre Vichy et Londres

La manifestation d'hier

Notes hâtives

La manifestation d'hier, à la Païstie, a obtenu un succès qui égale au moins les espérances de ceux qui l'ont organisée.

Elle a été d'abord un hommage à l'Eglise, dont les orateurs se sont plu à rappeler le rôle unique dans l'histoire d'Acadie; rien sûrement ne pouvait être plus agréable aux deux vénérés pontifes qu'honoraient les Acadiens de Montréal et leurs amis.

Elle a été ensuite un hommage à l'Acadie, à celle du passé, si durement martyrisée, à celle du présent qui envisage l'avenir avec une magnifique confiance.

Elle a marqué aussi un pas nouveau dans le mouvement qui rapproche de façon de plus en plus intime Acadiens et Canadiens français.

Le vénérable P. Dismas Leblanc, C.S.C., ancien supérieur du Collège de Memramcook, Acadien de vieille souche, qui tient de ses grands-parents le récit du passage en Acadie de Mgr Plessis, le P. Dismas Leblanc, qui est la tradition vivante, comme disait le Frère Antoine Bernard, a parlé des jours, pas encore très lointains, où les Acadiens devaient toujours s'acharner à se faire une place au soleil. Mgr Melanson, l'éminent archevêque de Moncton, a fait le tableau des progrès réalisés en ces dernières années. Et l'on ne pouvait s'empêcher de penser que cette floraison magnifique, c'était bien la récompense des efforts obscurément répétés par les contemporains du R. P. Leblanc et leurs ancêtres.

Certes, de rudes besognes restent encore à faire, mais l'Acadie est ressuscitée. Et c'est avec un accent de calme confiance que parlait hier soit son principal chef ecclésiastique.

Le P. Leblanc rappelait, du ton de celui qui puise dans sa mémoire, qu'il n'a pas besoin de consulter la moindre note, les services rendus par les Canadiens français de la province de Québec à leurs frères d'Acadie.

Il était facile de répondre que les Canadiens français de la province de Québec, et de tout le pays aussi, doivent énormément aux Acadiens.

La même conclusion jaillit des deux arguments, c'est que les deux groupes franco-catholiques doivent plus que jamais se serrer les coudes, et fraternellement s'épauler.

Les orateurs acadiens ont bien voulu rappeler les anciens pèlerinages au pays d'Évangéline et le rôle qu'y prit notre journal; ils ont exprimé le désir qu'on les recommande et

cela, sans doute, dès que les circonstances le permettront, ne manquera pas de se faire.

En attendant, ne laissons passer aucune occasion d'aider nos frères de là-bas. Il y va du reste de notre plus clair intérêt. Plus seront forts les divers groupes, plus sera puissante la collectivité française du Canada.

Mgr Melanson rappelait hier que deux dates, inscrites sur les murs de la cathédrale de Moncton, illustrent les progrès récents du peuple acadien. Il y a vingt-six ans, en 1914, on posait à Moncton la première pierre de la crypte-église qui devait desservir la paroisse acadienne de la ville. Un quart de siècle après, sur l'emplacement même de ce premier temple, s'élevait la cathédrale du premier archevêque acadien de Moncton. Hier, cet archevêque, assisté de son collègue acadien de Bathurst, consacrait dans cette cathédrale un enfant du diocèse, Mgr Albini Leblanc, qui s'en va aux limites septentrionales de l'Ontario prendre la direction du diocèse de Hearst.

On comprend que, devant un tel spectacle, jaillisse des cœurs acadiens un hymne de fervente gratitude. Aussi bien la cathédrale de Moncton s'appelle-t-elle, dans le langage populaire, le Monument de la Reconnaissance.

Les Acadiens peuvent nous donner de beaux exemples. La vie de Mgr Leblanc souligne avec éclat l'un de ces exemples.

Ainsi qu'on l'a plus d'une fois rappelé déjà, c'est à la Caisse écolière de la société mutuelle l'Assomption que le nouvel évêque de Hearst doit d'avoir fait ses études.

A l'heure actuelle, l'Assomption, dans les débuts furent modestes, a déjà, par sa Caisse écolière, favorisé la formation scolaire de quatre cents boursiers, dont plus de trente prêtres.

C'est l'un des plus magnifiques exemples de collaboration que nous connaissions.

Mgr Leblanc s'en va dans un pays neuf, où la besogne, une dure besogne, ne manquera point.

Nos vœux l'accompagnent, avec la promesse de notre entier dévouement.

Le jour où il aura besoin de nous, il n'aura qu'à faire un signe.

...Nous sommes assurés d'exprimer, en parlant ainsi, le sentiment de milliers et de milliers de nos lecteurs.

Omer HEROUX

vulgarisée, on les aurait exhibés en même temps que fait entendre. Y aurait-il maintenant un jacobinisme radiophonique? L'on a dû inviter assez fortement ces malheureux à parler au micro, car on imagine mal qu'ils aient été enthousiasmés de prendre la parole en de telles circonstances. Mieux aurait valu, vraiment, les laisser avec leurs consolateurs spirituels. Cet éloge, par un réseau radiophonique, de la vertu sous le couvert de la curiosité morbide sollicitée pour le public qui n'en demandait pas tant ne fera peut-être pas plus de bien qu'il ne faut. C'est même plutôt dégoûtant.

10-III-41 M. H.

Bloc notes

Chacun à son affaire

Les États-Unis d'Amérique, pour donner son nom officiel à la grande république qui se trouve au sud de notre pays, ne sont pas en état de guerre, pas encore, mais si peu s'en faut. Là-bas comme ici, les autorités doivent avoir constamment l'œil aux agents de subversion. C'est un devoir dont elles ne manquent pas de s'occuper, elles y mettent même un grand soin. Mais, là-bas comme ici, des agences officielles et des gens zélés se mêlent de ce qui ne les regarde pas et se trouvent ainsi à entraver l'action des autorités, tout au moins à la gêner dans une mesure fort appréciable. Le procureur général de l'État de New-York, M. John J. Bennett, jr, expose la situation, de façon bien nette, dans une lettre au gouverneur de ce même État, M. Herbert H. Lehman. Cette lettre accompagne un rapport très élaboré, qui doit être transmis à la Législature d'Albany. Lettre et rapport viennent à la suite d'une enquête particulière, sur la subversion et le sabotage, enquête dont M. Bennett avait été chargé dès le mois d'octobre dernier.

"Une de nos grandes difficultés", écrit M. Bennett, provient de ce que les organisations quasi officielles et privées s'occupent dans des enquêtes indépendantes. Ces dernières, quoique motivées par le plus pur patriotisme et la meilleure des bonnes volontés, sont des causes fréquentes d'embarras et de retard. Il convient de toujours se rappeler que, dans toute enquête à propos de n'importe quelle violation de la loi, il faut une expérience professionnelle et une habileté également professionnelle pour rechercher la preuve et pour trouver ensuite le meilleur moyen d'utiliser cette preuve. En pareil cas, une bonne volonté de sentiment ne suffit pas. A la vérité, elle

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un lecteur nous écrit: "Permettez-moi de vous saluer à l'occasion de la fête d'Esther... Qu'est-ce que la fête d'Esther? Et la fable du Savetier nous revient à la mémoire: 'De quel saint nouveau, monsieur le curé charge toujours son prône.'"

Cette fois ce n'est pas le curé, mais la Presse qui nous annonce cette nouvelle fête: "Pour célébrer la chute du tyran biblique, Aman, l'usage veut que l'on mange de délicieux petits fours triangulaires Aman-Tashen".

Notre lecteur avait toujours été aussi un fidèle lecteur de la Presse, mais l'annonce de cette nouvelle fête hébraïque ne lui sied pas et il ne peut digérer les petits fours triangulaires Aman-Tashen. Il abandonne définitivement la lecture de la Presse et le signe à son dépositaire.

Mais il ne faut pas croire que la Presse essaie de charger à l'œil notre calendrier de cette nouvelle fête juive: on trouve que l'on vient de lire dans une annonce de la pâtisserie hébraïque Richsone, le 6 mars, en troisième page.

On met en vente aux E.-U., et bientôt ici, le quadrican, boîte à conserves cloisonnée. Le trempé dans l'eau bouillante et en dix minutes le dîner est prêt, soupe, plat de résistance, légumes et dessert compris. C'est le blitzmeal... et sans doute aussi la blitzdyspepsie.

M. Oscar Drouin vient de céder à M. Perrier le ministère de l'Aide à la jeunesse. "M. Drouin aurait dit à ce sujet de M. Perrier: 'C'est le ministre le plus populaire, c'est effrayant ce qu'il prend... il prend tout.'"

M. Perrier n'aime pas -- et il ne s'en cache pas -- les patriotes. Cela ne l'empêche pas de pas mal pratiquer les Rapallages.

Le propriétaire d'un hôtel de Rimouski est accusé d'avoir fait mettre le feu à son établissement. Six personnes ont perdu la vie dans cet incendie.

Il ne faudrait pas que cet hôtelier soit trop d'imitateurs. Cela nuirait au tourisme. Le voyageur s'attend assez à se faire écorcher vif, mais pas à se faire griller vif.

Le Grincheux

A Ottawa

La marche de notre politique de 1939 à 1941

Comme quoi certains politiciens ont tablé sur une entente dont on ne parle plus — Ils étaient assez forts pour tenir tête — Et où sont-ils? — Après l'optimisme, le pessimisme

Du rêve béat à la réalité brutale

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 10-III-41 — Dans certains cercles libéraux on était passablement pessimiste ces jours derniers. Les députés du Québec étaient enclins à envisager la situation sous le jour le plus sombre. Ils avaient perdu leur belle assurance du début de la guerre, assurance qui ne manquait pas de leur donner un air de supériorité. En septembre 1939, après quelques jours d'indécision, ils s'étaient presque tous ralliés au programme d'une "participation modérée, libre et volontaire". Ils s'imaginaient assez naïvement qu'il s'agissait là d'une formule de compromis. Si les libéraux du Québec consentaient à la guerre, les participationnistes à outrance convenaient, de leur côté, de respecter le caractère strictement volontaire et limité de notre participation au conflit d'Eu-

rope. (On a de bonnes raisons de croire que pareille entente n'a jamais existé, ni de façon expresse, ni de façon tacite. Les libéraux du Québec ont cru qu'elle existait, voilà tout!)

Jusqu'à l'élection générale du 26 mars 1940, rien n'est venu tirer de leur tranquillité. Il est vrai que, contrairement à l'attente générale, le gouvernement, pour des fins purement politiques, avait envoyé des troupes en Grande-Bretagne, alors que pendant la session de guerre de septembre 1939, le premier ministre s'était gardé à pique et à carreau à ce sujet; et que pendant la session régulière de la même année M. Mackenzie King et M. R.-J. Manion avaient tous deux laissé entendre que le temps des corps expéditionnaires outre-mer était révolu, à cause du danger

(Suite à la dernière page)

Un pionnier

M. le juge Prud'homme et son oeuvre historique

(par l'abbé Antoine d'Eschambault)

M. l'abbé d'Eschambault, successeur du regretté juge Prud'homme à la présidence de la Société historique de Saint-Boniface, a bien voulu, sur notre demande, nous adresser ces notes sur l'oeuvre historique du regretté défunt.

La population du Manitoba français est faite des Métis et Canadiens descendants des anciens Voyageurs; des pionniers du Québec et des États de l'Est ou de leurs fils, venus entre 1870 et 1890; enfin des groupes de Français et Wallons arrivés en 1890. Sous la poussée des luttes que l'on sait, ce petit peuple a dû resserrer ses rangs et ces éléments d'origine disparaître ont bientôt formé un tout homogène où les différences premières se sont fondues. Toutefois l'observateur quelque peu averti peut encore distinguer, au sein de chaque groupe, des caractéristiques particulières et les ama-

teurs de la petite histoire (en nombre croissant chez nous) étudient déjà les origines de chaque groupe et de chaque période, pour en tirer les leçons que l'histoire réserve à ceux qui consentent à se mettre humblement à son école.

Il existe encore au Manitoba français quelques témoins des jours d'autrefois, qui consentent à raconter aux générations nouvelles les sagas des anciens. Le nombre, hélas! en devient limité et notre population déplore aujourd'hui la disparition de l'un de ces patriarques, le vénérable juge Prud'homme, pieusement décédé à Saint-Boniface où il a passé soixante ans de sa vie.

Le juge Prud'homme faisait partie du groupe de Canadiens français qui, répondant aux instances de Mgr Taché, vinrent au Manitoba entre 1870 et 1890. Notre colonie française fut alors enrichie de co-

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Etrange usage de la radio

Les Américains sont, en général, de braves gens, on leur doit beaucoup d'innovations opportunes, une quantité innombrable d'idées originales et parfois saugrenues; on leur doit aussi certaines extravagances que plusieurs auteurs étrangers n'ont pas manqué de noter dans leurs mémoires de voyages ou dans leurs études littéraires. En somme, les États-Unis, c'est un pays où, peut-être plus qu'ailleurs, l'on trouve le bien cotoyant le moins bien. C'est le pays des grands orchestres symphoniques et du jazz-band, des peintres, des sculpteurs de talent et des cabottins; de la foi intense et de l'athéisme le plus froid, le plus cynique; de la vertu et de la débaucherie; c'est le pays où mijotent toutes les doctrines les plus opposées; où le ciel et l'enfer logent parfois dans le même bâtiment.

Mais cessons ces considérations générales et arrêtons-nous quelques instants à constater un nouvel usage que les Yankees ont fait récemment de la radio. Pas plus tard que vendredi dernier, nous a appris une nouvelle de la Presse Associée, quatre individus de la Louisiane, condamnés à mort, ont parlé à la radio avant de payer leur dette à la justice, histoire sans doute de se délier la langue avant de se faire tordre le cou. Un poste émetteur de Monroe avait, paraît-il, installé un microphone dans la cour de la prison et les quatre malheureux ont dit à la société leur profond dégoût du crime et leur désir de voir les jeunes malfaiteurs se détourner d'une voie remplie de malheurs.

Ceci nous fait penser à la série de films intitulée Crime does not pay, destinée à détourner les jeunes gens du vice par des drames pleins d'action et dont plusieurs peuvent avoir contribué à former de solides "gangsters", contrairement à ce que pensent les auteurs de cette série. Crime does not pay, a eu, sauf erreur, les honneurs de l'adaptation radiophonique.

Il est bien beau de mettre l'art au service de la vertu, c'est là même une chose admirable quand ceux qui se chargent de ce genre de prédication se tiennent dans les bornes du tact et de la décence. Démontrer au public par des pellicules, des pièces de théâtre, ou des sketches radiophoniques que le crime ne paie pas, peut avoir ses avantages. Il faut toutefois ne pas pousser trop loin le réalisme, car on peut ainsi obtenir l'effet contraire. Le cas de nos condamnés à mort de la Louisiane est un exemple de ce réalisme poussé un peu trop loin. L'intention des promoteurs de cette émission radiophonique était peut-être droite; on aura voulu frapper davantage l'imagination du public. Pourtant, ces pauvres condamnés auraient pu bénéficier de la paix la plus entière et de la discrétion la plus complète à leurs derniers moments, au lieu de servir à remplir un quart d'heure radiophonique. Parlons que si la télévision avait été

Londres reconnaît que la situation peut devenir "embarrassante" — Vichy veut la suspension du blocus quant à la France inoccupée — Londres déclare s'en tenir à sa politique d'empêcher le ravitaillement des pays sous influence allemande — Une proposition de M. Hoover est écartée, "pour des motifs d'humanité" — Tout marche rondement, à Washington

M. ILSLEY PORTE SON BUDGET DE GUERRE A \$1500 MILLIONS

Le brouillard balkanique se fait plus intense. Tout ce qu'on sait, c'est que la Roumanie et la Bulgarie sont en pratique aux mains des Allemands, qui se préparent à tenter un coup de force du côté de Salonique; à moins que le gouvernement d'Athènes ne consente, à ce qu'on dit, à signer un armistice avec l'Italie, fort mal en point en Albanie et en Libye et qui doit compter, pour éviter un désastre définitif, sur le secours du Reich. Aux dernières nouvelles, deux ministres de Mussolini auraient été tués ou faits prisonniers en Albanie: Bottai et Cionetti. Cela n'est pas encore confirmé. On a dit aussi que Mussolini serait allé visiter le front albanais la semaine dernière et qu'à la suite de son voyage il aurait modifié le commandement italien de ce côté, cassant deux de ses généraux. Pour le reste, Athènes continue de faire front et signale même certains gains tout récents du côté de l'Albanie. La Turquie reste jusqu'ici dans l'expectative silencieuse. D'autre part, en Méditerranée, on a prétendu qu'il y aurait en Libye une armée de 100,000 Allemands et 1,000 chars d'assaut dirigés par des techniciens du Reich; mais Londres ne voit guère comment ils auraient pu être débarqués en Libye en aussi grand nombre. Le transport par avions géants est possible pour ce qui regarde quelques milliers de soldats, peut-être. Mais un très grand nombre? Il faudrait les avoir transportés par mer, et la marine britannique veille constamment afin de bloquer tout secours à l'armée italienne en Libye. Les Italiens admettent avoir perdu il y a quelques jours en Méditerranée un croiseur léger; en même temps, dans l'Océan Indien, un croiseur australien a coulé un raider de commerce italien responsable de la disparition de plusieurs cargos anglais.

De Vichy, nouvelle grave: Darlan a déclaré, à une conférence de presse avec les journalistes américains, convoquée par le maréchal Pétain: "Si les Anglais continuent leur blocus imbécile, je devrai obtenir l'autorisation de faire accompagner nos navires marchands par des navires armés. Rien ne m'empêchera de protéger les Français contre l'affaiblissement". Cela voudrait dire, à supposer que Darlan exécute son plan, qu'en ce cas des convois français voyageraient encadrés de navires de guerre français; et alors il pourrait y avoir des escarmouches, sinon des batailles rangées, entre marins français et anglais. Cela n'aggraverait pas la situation, dans l'ensemble. (On trouvera des détails plus loin). On signale de Londres qu'on n'y a pas encore été notifié officiellement de la déclaration de Darlan. Londres a subi un second raid aérien de nuit, depuis deux jours. Il n'a pas causé de très grands dommages; mais on se demande si cela ne présage pas la reprise à fond des incursions aériennes allemandes contre l'Angleterre et le début d'une offensive de printemps furieuse.

Aux États-Unis, le bill de prêt d'armements à l'Angleterre a franchi l'étape finale, au Sénat, par 60 à 31 voix. On s'attend que le président donne son approbation définitive au bill, tel que voté, dès mercredi, en tout cas sans tarder; après quoi, prévoit-on, Londres proposerait entre autres choses à Washington d'échanger deux grands cuirassés nouveaux contre plusieurs croiseurs, destroyers et chasseurs de sous-marins construits ou à la veille du lancement, aux États-Unis. Ces deux navires anglais, — le "King George V" et un autre, tous deux de 35,000 tonnes chacun, tous deux armés de 9 canons de 14 pouces chacun, sans compter d'autres pièces d'artillerie, — iraient se joindre à l'une des grandes escadres américaines; à celles-ci s'ajouteraient bientôt le "North Carolina" et le "Washington" déjà à flot, chacun armé de 9 canons de 15 pouces.

Au Canada, il se confirme que le budget de guerre pour 1941-1942, évalué d'abord à \$1,300 millions par M. Ilsley, ministre des Finances, sera d'au moins un milliard et demi, d'après les chiffres révisés du ministre; et cela pourra même dépasser le milliard et demi.

ÉTATS-UNIS ET GRANDE-BRETAGNE

Dès mercredi de cette semaine les ministères de la Guerre et de l'Armée, aux États-Unis, commenceront les démarches d'ordre pratique afin d'aider le plus tôt possible à la Grande-Bretagne, d'accord avec les termes du bill de prêt d'armements. On estime que le service naval américain agira le premier et le plus vite; car la Grande-Bretagne a surtout besoin pour l'heure de destroyers et d'unités navales légères, plutôt que de grands croiseurs et de cuirassés, dont elle a un nombre tel qu'elle peut disposer de certains d'entre eux en retour des autres que lui fourniraient les États-Unis à même des unités déjà à flot et en service actif. Chacune de ces nations cherche des navires dont l'autre a un nombre plus que suffisant, dans telle ou telle catégorie. Un échange rapide améliorerait leur situation respective sans déranger l'équilibre naval de chacune. Il y a dix croiseurs américains à flot depuis assez longtemps dont Washington peut disposer et que l'Angleterre accepterait volontiers pour besoins de convoi et de surveillance, ainsi que de chasse océanique. Il y en a six autres que les États-Unis achèvent de construire, jouant chacun de 6,000 à 10,000 tonnes; quant à des destroyers, les avis sont partagés, dans le monde naval. En tout cas, il se confirme que cela ne tardera pas avant qu'il y ait échanges de navires de guerre.

A ce que l'on sait, dès aujourd'hui, la Chambre des députés, à Washington, va revoir le bill des armements tel qu'il a été finalement voté au Sénat, samedi dernier; on croit que ce ne sera qu'une simple étape de procédure et que dès mercredi, à ce qu'on peut prévoir,

le bill ira à la Maison-Blanche recevoir la signature du Président, M. Roosevelt. Après quoi la machine exécutive se mettra en marche et fonctionnera à plein rendement. Il n'y a guère que trois semaines que Washington a commencé de débattre sérieusement ce bill, qui a rencontré quelque opposition, surtout au Sénat, mais qui sort des assemblées législatives à peu près tel qu'il leur fut soumis en février dernier. Londres paraît fort encouragé par l'adoption définitive de cette mesure, qu'il s'agit maintenant de traduire en secours expéditifs.

VICHY ET LONDRES

"Je ne laisserai aucun obstacle subsister qui puisse empêcher la population de la France de s'alimenter", a dit Darlan à Vichy, cet avant-midi, ajoutant: "Il est de notre devoir de donner à manger à notre pays". Cette déclaration, faite sur un ton énergique, devant plusieurs correspondants de presse des États-Unis invités à rencontrer le vice-président du ministère Pétain, a trait au blocus continental appliqué par l'Angleterre et qui a jusqu'ici empêché en partie le ravitaillement de la France inoccupée, en arrêtant, en confiscant ou en empêchant de se rendre aux ports français des navires de commerce portant des cargaisons destinées à l'alimentation des citoyens de l'État français. Darlan a ajouté, à titre de commandant en chef de la marine française: "Si les Anglais continuent leur blocus, que je considère insensé, je me verrai forcé de demander l'autorisation de protéger par la force des armes nos navires marchands. Rien ne m'empêchera de donner à manger au peuple français". L'amiral Darlan a de même affirmé que "les Allemands ont jusqu'ici mieux compris que les Anglais la nécessité de nourrir les populations"; et le maréchal Pétain, mande-t-on toujours de Vichy, a affirmé, — cela fait supposer qu'il assistait à cette conférence de presse, — que des 2 millions 700 mille tonnes de blé que les Allemands ont réquisitionné en France, pour leurs armées, ils en ont remis 2 millions aux Français. "Quelques navires de plus ou de moins chargés de blé n'affecteront pas l'issue de la guerre", a dit Darlan. Sur quoi le ministre du Ravitaillement français, Jean Achard, a ajouté qu'il faut 18 millions et demi de boisseaux de blé américain pour la France inoccupée; et que le gouvernement de Vichy a fait savoir à Washington l'urgence d'obtenir et de transporter ce blé. "Au reste, a dit aussi Darlan, le blocus anglais contre l'Allemagne est inutile et je l'ai déclaré hier à l'amiral Leahy", — ambassadeur des États-Unis à Vichy. A ce qu'affirme le ministre Achard, le blé américain déjà demandé n'irait qu'à la France inoccupée pour y être distribué sous la surveillance directe des États-Unis eux-mêmes. On sait que les Français sont les plus grands mangeurs de pain de l'univers et que s'il n'y a pas d'arrivages de blé américain en France, l'on y devra réduire la ration quotidienne de pain, pour chaque Français à 7 onces, même à 5 onces, ce qui veut dire à peu près 5 tranches de pain par jour, au maximum.

Londres affirme n'avoir pas encore officiellement connaissance des propos de Darlan. (On sait que Londres vient d'écarter le projet de M. Hoover, ancien président des États-Unis, d'établir des cantines populaires en Belgique, pour la durée de la guerre, Londres alléguant que ce serait "un faux sentiment d'humanité" que de laisser arriver en Europe continentale occupée par les Allemands des vivres expédiés sous couvert de nourrir les populations civiles opprimées, vivres que confisqueraient inmanquablement les autorités du Reich au profit de celui-ci. A quoi M. Hoover répliqua que "ce n'est pas un faux sentiment d'humanité que de vouloir sauver la vie d'innombrables enfants menacés de malnutrition et de mort à moins qu'on ne les secoure"). Londres déclare catégoriquement ne pas devoir desserrer les filets du blocus. Certes, si Darlan tient sa parole, cela pourrait être "embarrassant", concède Londres; mais on s'y dit certain que la population française comprend la situation. (Depuis juin dernier, Londres a bloqué ou arrêté 108 navires à destination de la France inoccupée, dont 14 depuis janvier dernier, déclare Vichy). Washington vient de faire savoir à son conseiller d'ambassade Murphy, à Vichy, de rentrer pour mettre M. Hull au plus tôt au courant de la situation navale de Vichy, particulièrement pour ce qui est de Dakar et des autres bases navales françaises dont les Allemands voudraient obtenir l'usage, menaçant ainsi les routes océaniques anglo-américaines.

CHOSSES CANADIENNES

La campagne en faveur d'un ministère "national" se poursuit, on ralentit toutefois, mais peut reprendre de la vigueur d'une semaine à l'autre. M. Ilsley aura besoin, selon ses dernières déclarations, de \$1,460 millions pour la guerre, à tout le moins, et peut-être aussi de \$1,600 à \$1,700 millions. On prévoit qu'outre de nouveaux impôts ou des remaniements à la hausse, il devra lancer un ou deux emprunts de guerre se totalisant peut-être à \$1 milliard, au cours du prochain exercice financier. La presse unioniste insiste pour que tout cet argent serve en bloc aux fins de guerre. S'il faut que par-dessus cela s'ajoutent des millions pour le projet plus ou moins fantastique du creusement immédiat du fleuve Saint-Laurent, c'est au moins \$2 milliards qu'il faudra en sus du budget d'administration ordinaire réduit à quelque \$445 millions. C'est presque l'équivalent, en un an, de notre dette fédérale, en juin 1939. — G. P.

10-III-41

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 10 MARS 1941

Demain: MODEREMENT FROID AVEC
NEIGE LEGERE OU PLUIE.Aujourd'hui maximum, 24.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 18.
Même date l'an dernier, 10.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.40; 11 h. a.m.,
29.35; midi, 29.30.Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Mele, 7631 rue Saint-Denis

Balkans

Des troupes russes à la frontière orientale de la Turquie

La Yougoslavie signerait demain un traité d'amitié avec l'Allemagne

BELGRADE, Yougoslavie, 10 (A.P.) — Les milieux diplomatiques ont appris, en fin de semaine, que la Russie soviétique aurait envoyé des troupes à la frontière orientale de la Turquie, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les uns disent que la Russie veut simplement assurer la protection de ses frontières au cas où l'Allemagne attaquerait la Turquie, les autres croient qu'il s'agit d'une manœuvre pour tenter de détourner l'Allemagne de toute avance vers les Dardanelles en laissant croire que la Russie pourrait se porter au secours de la Turquie.

D'autres rumeurs veulent que le ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, M. Alexandre Cincar-Markovitch, se rende demain à Berlin ou à Berchtesgaden pour signer un traité d'amitié avec l'Allemagne. Ainsi la Yougoslavie entrerait dans la sphère d'influence allemande sans s'allier formellement aux puissances de l'Axe comme la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie et la Bulgarie.

Albanie

Les Grecs écrasent deux divisions italiennes d'élite

Chute prochaine de Tepelini — Visite de Mussolini — Le rappel de Cavallero

Quartier général de l'armée grecque sur le secteur central du front albanais, 10 (A.P.) — Les Grecs annoncent que l'offensive qu'ils ont lancée ces jours derniers, après plusieurs semaines d'activité restreinte, en raison du temps défavorable, a écrasé deux divisions d'élite italiennes, la division Julia et la division Ferrara, et leur a valu 2,335 prisonniers en trois jours. Ils prédisent la chute prochaine de Tepelini, place fortifiée que la 11^e armée italienne défend avec acharnement depuis la fin de décembre.

Les Grecs disent avoir appris de prisonniers italiens que Mussolini a visité lui-même la place assiégée de Tepelini la semaine dernière dans un auto blindée, à la veille même de l'offensive grecque. Ils disent avoir également appris que deux hauts personnalités fascistes, le ministre de l'Education Giuseppe Bottai, et le sous-secrétaire des corporations Tullio Cianetti, qui servaient tous deux dans la division Julia, auraient été tués ou blessés au cours des récents engagements. Quant au général Ugo Cavallero, le troisième commandant italien en Albanie, il aurait été rappelé parce qu'il n'avait pas réussi à gagner du terrain, et il aurait été remplacé par le général Carlo Giloisio, commandant de la 11^e armée.

Le communiqué italien

Rome, 10. (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"Sur le front grec, il y a eu des actions de l'infanterie et de l'artillerie en divers endroits des secteurs de la 11^e armée. Dans des actions locales sur des secteurs de la 9^e armée, nous avons pris des prisonniers et des armes.

"Nos nombreuses formations aériennes ont bombardé et mitraillé intensément des emplacements d'artillerie, des tranchées, des camions, des campements et des troupes ennemies. Une importante base ennemie a été atteinte. Quatre appareils de chasse ennemis du type "Gloster" ont été descendus au cours d'engagements aériens.

"Des appareils du corps d'aviation allemand ont attaqué un aéroport à Venezia, à Malte, détruisant trois avions sur le sol et endommageant fortement un hangar.

"En Afrique-Nord, des chars blindés ennemis qui ont tenté d'approcher de Garabub ont été mis en fuite par notre artillerie. Nous avons bombardé des bases navales et des aéroports ennemis en Cyrénaïque.

"Le 8 mars, des détachements du corps d'aviation allemand ont mitraillé des concentrations anglaises de camions.

"Des avions ennemis ont bombardé Tripoli et Zuzara, tuant trois personnes, en blessant deux et causant de légers dommages.

"En Afrique orientale, il y a eu activité intense de la part des patrouilles sur le front nord.

"L'ennemi a effectué des attaques aériennes contre Harrar et Direddaoua sans causer de dommages. A Direddaoua, un avion ennemi a été abattu par notre défense."

La neige

Le service municipal de la voirie a aujourd'hui environ 4,500 hommes employés à l'enlèvement de la neige, et l'on compte que le travail de débarrasser les principales rues sera terminé dès ce soir. Il est tombé au cours de la tempête, environ 5 pouces de neige, ce qui fait pour l'hiver jusqu'ici: 80.3 pouces.

Hier, on a employé 3,279 hommes que la ville embauche d'ordinaire pour ce travail, et ce matin on a ajouté à ces équipes, 1,115 chômeurs.

A la Bourse de Paris

Vichy, France, 10 (A.P.) — On interprète ici comme un pas vers la coopération franco-allemande le fait que les valeurs industrielles seront cotées à la Bourse de Paris à compter du 17 mars. On prévoit que les Allemands achèteront les gros des parts des entreprises françaises.

Les Allemands achètent des paquets de 45 à 49 pour 100 des parts de banques françaises et de Havas-Publicité, qui monopolisent la publicité française.

On est en train de mettre sur pied une corporation franco-allemande contrôlant l'activité industrielle, une légère majorité des parts étant aux mains des Français.

Un décret de Vichy limite les dividendes à 6 pour 100.

Aux Etats-Unis

Le Sénat a adopté le bill Roosevelt

Signature du président vers le milieu de la semaine — Les premiers secours qui seront envoyés à l'Angleterre — Crédits et autorisations — Les adversaires du projet porteront leur campagne devant le pays

Washington, 10 (A.P.) — Le Sénat a adopté samedi soir, par un vote de 60 à 31, le bill d'assistance à l'Angleterre; l'adoption définitive de la loi semble n'être plus qu'une question d'heures. Pour que la mesure soit envoyée à la Maison-Blanche, il ne manque plus maintenant que l'adoption par la Chambre des représentants des amendements adoptés par le Sénat. On prévoit que cette approbation sera donnée dès demain.

A moins de contretemps imprévus, le bill sera donc prêt pour la signature du président Roosevelt vers le milieu de la semaine. Dès que son projet sera devenu loi, M. Roosevelt, à ce qu'on croit, se hâtera d'utiliser les pouvoirs qui lui seront donnés pour "vendre, transférer, échanger, louer, prêter ou autrement disposer" des canons, avions, navires, chars d'assaut et tous autres armements et produits alimentaires disponibles.

Après la signature du bill, on prévoit que le président va demander au congrès les milliards nécessaires à l'exécution du programme. Des autorités estiment que pendant cette année et l'an prochain le coût total de l'assistance à l'Angleterre dépassera notablement \$10 milliards.

L'aide à l'Angleterre commencera par la livraison immédiate, aussitôt après la ratification du bill, d'un certain nombre de navires de guerre de faible tonnage. Puis on enverra des produits alimentaires. D'autres pays peuvent profiter de cette assistance, mais c'est vers l'Angleterre que l'on enverra avec toute la rapidité possible la quasi-totalité des secours. Les premières armes fournies à la Grande-Bretagne seraient un certain nombre de torpilleurs légers, pouvant faire 60 milles à l'heure et porteurs de torpilles, et probablement aussi quelques chasseurs de sous-marins. Les deux types de vaisseaux seront d'un grand secours à l'Angleterre pour ce qu'on appelle déjà la bataille de l'Atlantique et dans le cas d'une tentative d'invasion.

Le deuxième article capital au programme actuel du gouvernement, ce serait l'envoi de vivres, forme d'aide que le bill autorise spécialement. Des dispositions pour l'envoi de ces produits seraient édictées par les secrétaires de l'Agriculture, de la Guerre et de la Marine.

Les petits vaisseaux et les autres armements qui seront envoyés à l'Angleterre d'ici quelques semaines proviendront évidemment du matériel que l'armée et la marine américaines ont demandé sur le point de leur être livré par les constructeurs. Le bill permet au président de céder pour \$1,300 millions de tel matériel.

Les autres milliards que le programme exigera pour la fabrication des munitions, le président devra les demander au Congrès. On prétend que d'ici peu de temps M. Roosevelt demandera \$1 milliard en argent et l'autorisation pour \$1 milliard de crédits. On a dit que ses adversaires ont demandé des sommes plus considérables, leurs recommandations allant jusqu'à \$5 milliards comptant, plus une autorisation de \$5 milliards pour dépenses futures.

Même les adversaires du projet, qui l'ont combattu jusqu'au bout, admettent en général que l'approbation de telles demandes de crédits sera plus ou moins affaire de routine. Ils se préparent à porter leur campagne devant le pays. Nous avons perdu une bataille mais nous n'avons pas perdu la guerre, a dit le sénateur Wheeler (dém. Montanais), un des chefs de l'opposition.

Nous allons faire une croisade d'un bout à l'autre de ce pays, pour contrecarrer la propagande qui va tout de suite être déchaînée en faveur d'une aide illimitée à l'Angleterre. Une telle propagande et une telle aide conduiraient les Etats-Unis dans la guerre.

Le Sénat a approuvé le bill d'assistance à l'Angleterre peu avant 9 heures samedi soir, après un débat de 17 jours, et après avoir effectué quelques changements au texte voté par la Chambre des représentants; il y a inséré notamment une clause disant que les appropriations futures de l'armée et de la marine ne pourront pas être utilisées dans le programme de prêt-louage, à moins que le Congrès ne l'ait spécifié.

Au nombre des derniers projets d'amendements rejétés se trouve celui du sénateur Welsh (dém. Massachusetts), qui aurait interdit la cession de tout navire ou avion de la marine qui n'aurait pas été remplacé dans un délai de trois mois. Cet amendement a été rejeté par un vote de 56 à 33. Un projet pour substituer au bill de prêt-louage un bill autorisant un prêt de \$2 milliards a été soumis par le sénateur Taft (rép. Ohio); il a été rejeté par le vote de 63 à 28.

Peu après le vote final, le président Roosevelt a dit au cours d'une causerie à la radio, que le Sénat avait passé par un vote d'environ 2 à 1 le bill de prêt-louage pour aider les démocrates du monde. Il parlait aux cultivateurs à l'occasion du huitième anniversaire de l'"Agricultural Adjustment Association". Il a dit: Nous ne pouvons pas échapper à notre responsabilité collective pour le genre de vie qui va sortir de l'épreuve que le monde traverse aujourd'hui.

Il a ajouté que l'agriculture des Etats-Unis était dans une situation splendide pour jouer tout son rôle dans le programme de défense nationale. Nos greniers sont remplis.

A Singapour

SINGAPOUR, 10 (A.P.) — Les autorités anglaises ont averti aujourd'hui la population de se préparer à évacuer les régions où l'on prévoit que se dérouleront les hostilités au cas où Singapour serait attaqué par mer. Les autorités disent qu'il ne s'agit que d'une mesure de précaution, mais ajoutent qu'il sera peut-être impossible d'avertir les gens du danger plus de 48 heures à l'avance.

Prise de Gabre-Darre

LE CAIRE, Egypte, 10 (A.P.) — Une colonne britannique partie de la Somalie italienne vient d'emparer du centre important de Gabre-Darre, à 145 milles au delà de la frontière éthiopienne.

Attaques violentes contre Londres

Le mauvais temps nuit à la R. A. F.

Londres, 10 (C.P.) — La capitale anglaise a subi en fin de semaine les plus violentes attaques aériennes qu'elle ait connues depuis le désastreux bombardement incendiaire du 29 décembre dernier. Certains Londoniens estiment que les attaques des deux dernières nuits annoncent que les Allemands vont reprendre avec le printemps leur siège aérien avec une violence renouvelée.

Quatre policiers ont été tués la nuit dernière lorsqu'une bombe est tombée sur un poste. Une autre bombe a atteint un édifice dont le sol-sol abritait 150 personnes, mais elle n'a pas fait de victimes. Des équipes de sauvetage fouillent les débris d'un immeuble de trois étages à la recherche de deux gendarmes qui se trouvaient vraisemblablement sur le toit au moment où le projectile est tombé. Une autre bombe explosive a endommagé un théâtre.

Le communiqué officiel dit cependant qu'en dépit de l'intensité des attaques le nombre des victimes n'est pas élevé. L'attaque de samedi soir a été beaucoup plus meurtrière. Une lourde bombe explosive est tombée sur un cabaret du West-End qui était complètement rempli. D'autres bombes sont tombées sur une rue où se trouvaient un bon nombre de piétons.

Les attaques aériennes allemandes ont également porté, la nuit dernière, contre certaines régions de la côte sud. On a également signalé l'apparition d'avions ennemis dans le nord-est de l'Ecosse et dans le sud du pays de Galles. Liverpool a eu une alerte de deux heures, mais le feu de barrage des canons anti-avions a apparemment repoussé les assaillants.

On rapporte que le mauvais temps a empêché la Royal Air Force d'entreprendre, la nuit dernière, des opérations d'envol contre l'Allemagne ou les territoires occupés.

M. J.-P. Labarre succède à M. C.-J. Magnan

Il y a quelques mois déjà, M. C.-J. Magnan rentrait au surintendant de l'Instruction publique sa démission de la charge d'inspecteur général des Ecoles normales de la province, après avoir occupé ce poste pendant une trentaine d'années.

Le gouvernement vient de le nommer un remplaçant dans la personne de M. J.-P. Labarre, assistant de M. Magnan depuis une couple d'années.

Avant de devenir l'assistant de M. C.-J. Magnan, M. J.-P. Labarre était principal de l'Ecole primaire supérieure Le Plateau, Montréal. Il avait précédemment été directeur des Ecoles du district nord, Montréal, principal de l'Ecole Champlain, et professeur au Plateau. M. J.-P. Labarre a fait ses premières études chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Il est bachelier en arts de l'Université Laval, bachelier en pédagogie et bien versé dans les questions d'éducation.

\$2,840,613 de versements à l'épargne de guerre en six jours

Ottawa, 10. — "Les souscriptions reçues aux quartiers généraux du Comité national d'épargne en temps de guerre montrent l'intérêt créé par notre récente campagne," a déclaré hier soir M. Walter P. Zeller, en annonçant des versements de \$2,840,613 pour les six premiers jours de mars.

Les rapports reçus de 774 comités sur 1,857 comités dans tout le Canada, indiquent 1,204,482 "épargnants de guerre" engagés pour la durée de la guerre.

M. l'abbé Pierre Martineau, décédé

Campbell's Bay, Québec, 10 (C.P.) — M. l'abbé Pierre Martineau, curé de la paroisse d'Otter Lake, est décédé à l'âge de 57 ans. Il laisse un frère, M. Arthur Martineau, de Montréal.

plis, a-t-il dit, nos entrepôts de vivres et de fibres sont suffisants pour nos propres besoins et les besoins de nos amis, qui combattent pour leur existence, qui combattent pour toutes les formes démocratiques de gouvernement, contre le contrôle du monde par les dictatures.

Mort de M. Kelly en Irlande

Le haut commissaire du Canada est décédé à 61 ans

Dublin, Irlande, 10 (C.P.) — M. John Hall Kelly, haut commissaire du Canada en Irlande, est mort à 61 ans.

Il était né à St-Godfroy, comté de Bonaventure, en Gaspésie, de parents irlandais. Il fit ses études à l'Université St-Joseph de Westmorland et à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1903, il exerça sa profession à New-Carlisle. Il fut élu député de Bonaventure, en 1904, en 1908 et en 1912; en 1914 il était nommé au Conseil législatif et ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, en 1935.

M. Kelly avait été nommé haut-commissaire en Irlande en décembre 1939.

Les propriétaires et le nouveau moratoire

Déclaration de M. J.-Omer Asselin, président du comité exécutif — Il faut procéder avec prudence, si l'on veut sauver la petite propriété

M. J.-Omer Asselin, président du comité exécutif, a fait ce matin la déclaration suivante au sujet du projet actuellement à l'étude à Québec relativement au moratoire sur les hypothèques:

Tout le monde admet que le moratoire des débiteurs hypothécaires est un régime provisoire, dicté par des circonstances exceptionnelles, en attendant le retour de conditions économiques normales ou une autre solution, et qu'il doit disparaître un jour ou l'autre. Les débiteurs hypothécaires sont les premiers à le reconnaître et à vouloir coopérer de toutes leurs forces à la solution du problème. Ce n'est pas par plaisir qu'ils se prévalent du moratoire, qu'ils laissent arrêter taxes, intérêts et capital, avec la perspective d'avoir à faire face à cette accumulation d'arriérés à une échéance plus ou moins lointaine, sans compter l'humiliation qu'ils éprouvent naturellement à se voir dans cette situation et dans l'obligation de recourir au moratoire.

Mais où est la solution du problème? Les uns proposent la suppression pure et simple, aussi rapide que possible, du moratoire et la liquidation pour les débiteurs incapables de payer. D'autres demandent un rajustement des créances et un financement des hypothèques avec l'aide de l'Etat, comme on l'a fait pour les agriculteurs au moyen de prêts agricoles et comme le gouvernement fédéral se propose de le faire, sur une échelle restreinte, avec la création de la Banque centrale des hypothèques. D'autres enfin proposent le maintien sans changement du moratoire, pour le moment, et la création d'une commission provinciale chargée d'étudier le problème à fond, de faire des suggestions au gouvernement et, entre temps, d'amener autant que possible créanciers et débiteurs à s'entendre sur des bases de compromis.

Il serait trop long de discuter ces différentes propositions et je veux me contenter, pour aujourd'hui, de quelques observations en marge du projet de loi (bill no 20) actuellement à l'étude devant la Législature provinciale.

S'il est adopté, les débiteurs hypothécaires devront à l'avenir, pour bénéficier du moratoire, payer intégralement l'intérêt stipulé, qui, parfois, s'élève jusqu'à sept pour cent et même plus; réduire les arrérages de taxes à une année plus l'année courante, encourir des frais de demande de moratoire et, enfin, amortir les arrérages d'intérêts que la loi du moratoire leur permettait de laisser en suspens jusqu'à maintenant.

La plupart des débiteurs hypothécaires seront incapables de remplir ces conditions et seront dépossédés. Le but que le législateur s'était proposé, en aidant le petit propriétaire par les lois du moratoire édictées depuis quelques années, sera gravement compromis.

Le moratoire a été établi pour sauver ce qui restait de petite propriété individuelle et l'empêcher de passer entre quelques mains. La situation qui avait motivé ces mesures n'est pas sensiblement changée. On dit que la circulation de l'argent a augmenté de vingt pour cent, mais le petit propriétaire n'a pas encore bénéficié de cette augmentation. Les revenus de la grande partie de ses locataires n'ont pas augmenté. Le petit employé, l'ouvrier, le chômeur ne sont pas dans une situation sensiblement meilleure qu'au paravant.

La discontinuation des secours d'Etat aux chômeurs va empirer la situation. Le propriétaire, encore sous le coup des effets de la crise de ces dernières années, qui a tenu sa propriété de peine et de misère, en louant souvent à des chômeurs et à des petits salariés, sans même pouvoir faire les réparations nécessaires à ses propriétés, sera incapable de revaucher avec les nouvelles conditions qui lui sont faites. Les charges nouvelles sont trop fortes: augmentation des taxes scolaires et municipales, paiement d'arrérages de taxes permis par le moratoire précédent, augmentation de l'intérêt, etc., sans compter qu'il ne peut facilement augmenter ses loyers, sous la menace constante de l'intervention fédérale.

Si l'on veut sauver la petite propriété, il faudrait absolument atténuer les conditions du nouveau moratoire et procéder graduellement, mais très doucement, en attendant l'amélioration des conditions ou une autre solution.

Demain, signature du traité de paix entre le Siam et l'Indochine

TOKYO, 10 (A.P.) — La cérémonie officielle de la signature du traité de paix entre l'Indochine française et le Siam doit se dérouler à la résidence officielle du premier ministre japonais, le prince Fumimaro Kono, à 4 heures de l'après-midi demain (3 h. du matin à notre heure), à ce que l'on rapporte aujourd'hui de bonne source. L'ambassadeur de France, M. Charles-Arsène Henry, a conféré aujourd'hui, pendant une heure et demie, avec le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Yosuke Matsuoka, et certains observateurs croient que l'on pourra faire subir certaines modifications au texte de l'accord.

Les livres

"Reflets d'Amérique"

Un nouvel ouvrage de M. Edouard Montpetit

Reflets d'Amérique, tel est le titre d'un prochain ouvrage de M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal. Ce titre évoque quelque peu un autre ouvrage, où s'allient l'impression et l'histoire, de M. André Bellessort, de l'Académie française.

Pris en flagrant délit de correction d'épreuves à son bureau de l'Université, le directeur-fondateur de l'Ecole des sciences sociales économiques et politiques, a affirmé, en effet, que dans peu de temps paraîtra un volume de lui sous ce titre *Reflets d'Amérique*.

Dans le premier chapitre, dit-il, j'examine les similitudes qui existent entre le Canada et les Etats-Unis. Le deuxième chapitre a pour titre *Français d'Amérique*. J'y étudie le caractère des Français d'Amérique. Ensuite, j'ai une série de trois études sur l'école, le collège et l'Université, que j'appelle les trois bastions de la résistance française. C'est la triple incursion dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation suscite une constatation, à savoir que l'école primaire n'est pas touchée, que le collège ou séminaire n'est pas non plus mais que l'Université l'est, sauf dans ses facultés de culture. Cela démontre que l'enseignement des sciences appliquées n'échappe pas à l'influence anglosaxonne ou américaine.

Etudiez-vous la position des Britanniques canadiens par rapport aux Etats-Unis? Vers la fin de l'ouvrage, j'examine en effet cette question. A mon avis, et je le dis, le Canadien de langue anglaise, faiblement, particulièrement dans l'Ouest. L'influence américaine y est marquée. Notez bien que je traite de l'américanisme avec sympathie, dans ce qu'il donne de meilleur.

"Je conclus, ajoute M. Montpetit en terminant l'entretien, que la solution du problème de la résistance française en Amérique est dans la culture. La culture est notre salut."

A. A.

(1) L'ouvrage est édité par Bernard Valiquette.

Trois soldats canadiens tués à Londres

Un Canadien manque à l'appel et trois autres reçoivent des blessures, lors du bombardement du "Café de Paris"

Londres, 10 (C.P.) — Trois membres de l'armée canadienne en service outre-mer ont perdu la vie et un autre manque à l'appel, par suite du bombardement aérien de samedi soir sur le Café de Paris, à Londres. Deux officiers canadiens, le capitaine R. G. Roberts, de London, Ont., le lieutenant R.R. Young, de Toronto, et l'infirmière Thelma Stewart, de Toronto, ont reçu des blessures, au cours du même bombardement.

Les morts sont: le capitaine Phil Seagram, de Toronto, le lieutenant J. D. Wright, de Sarnia, Ont., et le sergent R. A. Bradshaw, qui ont été tués lorsqu'une bombe fit explosion sur le plancher de la salle de danse. Le corporal G. W. Quinn, de Toronto, qui accompagnait M. Bradshaw, manque à l'appel.

Contre l'alcool

Appel des retraités de Montréal à M. Godbout

A leur réunion d'hier, les retraités de Montréal ont décidé d'envoyer aussitôt au premier ministre le télégramme suivant:

"Douze cents retraités réunis pour discuter les principales causes de l'insobriété du dimanche, en sont venus à cette conclusion que le plus grand ennemi du dimanche c'est la boisson. En conséquence, ils conviennent qu'il faut absolument restreindre les facilités de boire ce jour-là et demandent au gouvernement provincial de prohiber la vente de toutes boissons alcooliques, y compris la bière et le vin, à partir du samedi à minuit jusqu'à huit heures le lundi matin."

Le brigadier Roberts remplace le brigadier Smith

Ottawa, 10. — Le ministre de la Défense nationale a le regret d'annoncer que le brigadier Armand A. Smith, M.C., E.D., commandant d'une brigade d'infanterie de la première division canadienne, doit rentrer au Canada à cause du mauvais état de sa santé. Le brigadier J.-H. Roberts, M.C., R.C.A., prendra le poste qu'occupait le brigadier Smith. Le lieutenant-colonel A.E. Tremaine, de Montréal, remplacera le brigadier Roberts au commandement de l'artillerie de la première division et sera promu au grade de brigadier.

Le capitaine d'Argenlieu débarque au Canada

Membre du conseil impérial du général de Gaulle

Un port de l'Est du Canada, 10 (C.P.) — Le capitaine Georges d'Argenlieu (provincial de l'Ordre des Carmes), membre du conseil impérial des forces françaises libres du général de Gaulle, est débarqué au Canada, dans un port de l'Est aujourd'hui, en compagnie du lieutenant Savary.

Le capitaine d'Argenlieu fut fait prisonnier à Cherbourg, par les Allemands, au cours de la présente guerre, mais il réussit à s'évader du train qui le transportait dans un camp d'internement. Il put traverser en Angleterre et se mettre sous les ordres du général de Gaulle.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, le capitaine d'Argenlieu a déclaré qu'il n'a pas l'intention de critiquer le gouvernement de Vichy, durant son séjour parmi nous. Il se contentera d'expliquer clairement aux Français du Canada et aux Canadiens français le but que poursuit le général de Gaulle.

Il se dit persuadé que l'Allemagne tentera une invasion de l'Angleterre mais qu'elle échouera. Il ajoute que la France prendra de nouveaux les armes pour recouvrer sa liberté et que la marine française ne tombera pas aux mains des Allemands. "Les colonies françaises, dit-il, se joindront à nous, l'une après l'autre. Nous avons actuellement la preuve que plusieurs d'entre elles essaient de se rallier à notre mouvement."

Le capitaine d'Argenlieu joua un rôle important lors du drame de Dakar.

Chez le coroner

Deux verdicts de suicide

Deux verdicts de suicide ont été rendus ce matin chez le coroner Daniel Gouard, 59 ans, 270 est, rue Dorchester, lors du décès, samedi dans sa chambre, asphyxié par le gaz, d'un autre cas à trait à un Grec du nom de Kos Lepas, 46 ans, 4452 est, rue Ste-Catherine, trouvé pendu dans sa chambre en fin de semaine.

Taxis et fiacres à Paris

Vichy, France, 10. — Le gouvernement annonce que pour aider à résoudre le problème du transport à Paris, 600 des 13,000 taxis d'avant la capitulation pourront reprendre leur service dans la capitale, à la condition qu'ils utilisent du gazogène au lieu d'essence. On sait que les fiacres sont revenus à la mode à Paris, et que Michel Détrouy lui-même en a organisé le service.

Aux Assises

Le procès de Cheriff Feta

Ce matin, aux Assises, présidé par M. le juge Wilfrid Lazure, on a commencé le procès de Cheriff Feta, 45 ans, accusé du meurtre de Paul Majeau, qui fut assassiné le 20 décembre dernier dans un dortoir public situé au numéro 902, rue Clarke. Selon les témoignages acquis, il appert que Feta, qui logeait aussi à ce dortoir public, entre dans la nuit du 29 décembre dernier, injuria ses compagnons de logement et quand Majeau voulut le faire taire, il fut accueilli par coups de couteaux qui le blessèrent mortellement. L'avant-midi a été consacré au choix des jurés et aux témoignages des experts: photographes, service des empreintes digitales, etc., etc. Le procès se continue cet après-midi. Feta est de nationalité turque.

Les soupers du "Devoir"

LA REUNION DE DEMAIN

C'est donc demain, à 6 heures 30, au Coq d'Or, près de la Sauvegarde, qu'aura lieu le prochain souper des "Amis du Devoir", celui qui est réservé aux avocats et aux notaires.

Comme le nombre des convives est forcément limité, on est prié de donner aussitôt que possible sa commande, sans que toutefois l'administration puisse s'engager à les remplir toutes. En tout cas, il ne pourra plus être accepté de commande après midi, demain.

On doit s'adresser au siège social des "Amis du Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal, téléphone: BÉlair 3361.

Tenue de ville. Les dames sont invitées.

Inauguration de la neuvième Campagne de charité

L'appel lancé, hier soir, à la radio, par le chef spirituel du diocèse, par le premier ministre, par le président de la Campagne et par d'autres voix autorisées, au nom de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises — Concours des artistes

9,000 AUXILIAIRES ONT COMMENCE LEUR SOLICITATION, CE MATIN

Les voix les plus autorisées de l'Eglise et de l'Etat ont inauguré officiellement, hier soir, au cours d'une émission radiophonique offerte par le réseau français de Radio-Canada, avec le concours du poste CKAC, la neuvième Campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Il y eut aussi à cette occasion un concert offert, à titre gracieux, par l'Orchestre Allan McIver, par le Choeur continental, par Mlle Simone Quesnel, soprano, et par M. Georges Charron, ténor.

Voici un résumé de l'allocation de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, ainsi que les textes des allocutions de MM. Adhémar Raynault, maire de Montréal; Adélard Godbout, premier ministre de la province; sir Edward Beatty, représentant de la population de langue anglaise; E.-L. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur de la province; Wilfrid Gagnon, président du conseil d'administration de la Fédération; Philippe Brail, président de la campagne, et Mme J.-P. Lamarche, vice-présidente de la campagne et présidente de la section féminine:

S. E. Mgr Charbonneau

Voici les grandes lignes de la brève allocution de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal:

Il n'y a que quelques mois que je suis auprès de vous et déjà je connais vos misères, dit-il.

Tantôt c'est le travail qui manque, tantôt c'est la maladie qui s'attaque à un foyer. Pourrons-nous abandonner ces hommes courageux, ces mères dévouées, ces enfants sans défense?

Dés demain, des troupes de catholiques iront se faire les interprètes de la parole évangélique. Ces interprètes méritent notre admiration et ils ont besoin de notre appui.

J'apporte ce soir mon mot d'encouragement et ma part de bénédictions à ces braves soldats de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Par amour pour Jésus-Christ, c'est notre devoir d'être plus que jamais généreux. Nous réduisons nos dépenses de fantaisie.

Puis S. E. Mgr Charbonneau souligne combien il importe de prêter une oreille attentive à l'appel lancé en faveur des déshérités. Riches et moins riches se doivent de prêter aide, de faire leur part "plus que jamais". Son Excellence a également rappelé une parole de l'Evangile où Jésus-Christ conseille et prêche la charité.

Notre Fédération représente dans notre milieu la divine Providence auprès des catholiques. Il importe de mettre en pratique l'Evangile durant cette campagne.

M. Raynault

"C'est la troisième fois que j'ai l'honneur, comme maire de Montréal, de faire un appel officiel à mes concitoyens, en faveur de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises dont la neuvième campagne va bientôt commencer. Mais c'est la première fois que je remplis ce devoir dans des circonstances aussi graves. Jamais, depuis 1914, le monde n'a subi un tel bouleversement. Et, pour ce qui est de nous du Canada, nous n'avons pas encore senti même au plus fort de la dernière Grande Guerre une angoisse, une inquiétude aussi aiguës que celles qui nous oppriment aujourd'hui.

Ces dernières années, la crise économique avait compliqué la tâche déjà formidable de la Fédération. La guerre, avec ses exigences de toutes sortes: augmentation inévitable des impôts, contribution aux armements et à la défense nationale, aide à nos soldats, secours aux réfugiés, aux blessés et aux autres victimes du conflit.

Toutes ces œuvres qui nous sollicitent ne sauraient nous laisser indifférents et nous avons le devoir sacré de les soutenir. Mais, si les œuvres de guerre sont devenues des préoccupations qui exigent de notre part une solution immédiate, nous ne devons pas pour cela oublier les œuvres de paix qui restent quand même des problèmes sans cesse actuels que nous ne saurions négliger ou feindre de méconnaître.

C'est d'ailleurs ce que la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises a si parfaitement compris en choisissant comme devise ce mot d'ordre: "Plus que jamais".

Devise brève autant qu'éloquente, très appropriée à la situation. Devise qui donne aussi la mesure de l'effort exigé, cette année, de notre population.

Cet effort, mesdames, messieurs, il faudra, dans tous les milieux, le pousser jusqu'à la limite du possible, si nous voulons que, malgré la guerre, malgré le chômage, malgré les impôts, la charité triomphe une fois de plus dans notre ville.

Et elle triomphera, l'en ai la conviction. Jamais, jusqu'ici, on n'a fait appel en vain à votre générosité. Jamais vous n'êtes restés insensibles à la détresse et à la misère. Vous en avez donné une preuve éclatante alors que la Fédération a largement dépassé l'objectif de sa campagne, en dépit des pessimistes et des prophètes de mauvais augure.

Notre pays était déjà en guerre à ce moment-là et vous avez réussi quand même à soutenir vos œuvres de charité. Vous n'avez, pour la plupart, aucun motif valable de ne pas répéter ce beau geste, cette année, alors que les malheureux de la métropole ont besoin plus que jamais de votre aide fraternelle.

Justement à cause de la guerre qui draine une bonne partie de nos ressources et relègue un peu dans l'ombre ceux qui souffrent et pleurent à l'arrière, il faut redoubler de tendresse et de compassion à l'égard de ceux-ci.

M. Godbout

"C'est la première fois, me dit-on, que, dans les annales de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, l'on invite le premier ministre de la province à se joindre aux autorités diocésaines et civiles de la métropole, pour cet appel à la générosité.

Croyez que j'apprécie votre geste et que je m'honore d'être des vôtres. En effet, le devoir de la charité ne s'impose pas seulement à une ville, à une région, mais à tous ceux qui aiment leurs frères, sans aucun esprit étroit de clocher.

Je ne me considère pas, d'ailleurs, un étranger parmi vous, Montréal est la métropole de notre province, une ville hospitalière entre toutes, un centre de ralliement canadien-français, une véritable pépinière d'œuvres nationales de haute valeur. En outre, je sais que votre fédération ne se contente pas de recueillir les besoins de Montréalais, mais encore bien des gens venus de toutes les parties de la province.

L'Etat, qu'il soit municipal, provincial ou fédéral, ne peut pas se décharger de ses responsabilités envers les malades et les indigents.

Les préoccupations qui naissent chaque jour du fait que nous sommes en guerre ne nous dispensent pas non plus, en tant qu'hommes et citoyens, d'assumer notre part de responsabilités envers les malades et les indigents.

A ce sujet, Son Altesse Royale, la princesse Alice disait, il n'y a pas très longtemps, des paroles qui lui ont été gravées en exergue du grand livre de la charité nationale:

"La guerre, disait-elle, a fait naître des œuvres multiples. Elles sont glorieuses et méritoires. Toutefois, nous ne saurions oublier que la vie se continue au pays, avec ses exigences impérieuses. Dépenser largement, sans compter même, pour soutenir l'effort de guerre, ce n'est pas travailler au détriment des services essentiels de l'intérieur. Réservons à ceux-ci leur juste part. L'ordre national, la conduite des affaires, la paix sociale, tout cela doit être assuré en même temps que nous poursuivons notre effort vers la victoire. Lorsque la paix reviendra, que le Canada, que la jeunesse canadienne, que la vie canadienne puissent reprendre leur élan et s'accroître aux yeux de tous!"

Je ne crains donc pas, mesdames et messieurs, de vous inviter à moi, à vous montrer plus attentifs que jamais à secourir les œuvres de charité, la pauvreté, l'indigence, la maladie et les infirmités, affligent toujours les humains, même lorsque cette guerre aura été gagnée. C'est la loi divine: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous."

Et justement parce que, pour gagner la guerre, nous avons besoin du secours de Dieu de Clovis et de Jeanne d'Arc, n'est-il pas juste de penser et de répéter que la charité envers nos frères nous rendra secourable le Dieu des Armées.

Les malheureux de toutes espèces, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises les aime, d'une affection pratique et efficace. Elle est une semeuse de bonheur, une semeuse de santé, une dispensatrice de soleil et d'air pur, une incomparable auxiliaire de l'Eglise et de l'Etat.

Or, la Fédération vous tend la main. Que vous soyez riches, bourgeois, rentiers, industriels et hommes d'affaires, petits salariés ou autres, tous, vous pouvez faire votre part; tous nous pouvons, d'un commun accord, faire triompher la cause de la charité canadienne-française, le 19 mars prochain.

La population de Montréal a prouvé, l'an dernier, que sa traditionnelle réputation de générosité et de bienfaisance n'était pas surfaite. Et, pourtant, notre pays était déjà en guerre à ce moment-là. Vous concitoyens ont donné "quand même", le même bel esprit de corps n'a point cessé de régner. Votre devise de 1941 sera: "Plus que jamais". Ce n'est pas une formule creuse, mais un mot d'ordre qui accentue l'enthousiasme des uns, réchauffe la tiédeur des autres, dissipe l'indifférence de ceux-ci et vainc l'égoïsme de ceux-là. C'est un mot qui entraîne, qui décuple les forces d'action réaliste et fait donner au cœur la pleine mesure de sa générosité.

Accomplir tout son devoir de charité, c'est encore le moyen le plus efficace de contribuer à la sauvegarde de l'ordre chrétien, à la paix entre les classes et à l'unité nationale sans laquelle nous ne pourrions jamais réaliser les grandes œuvres que nous impose notre destin.

Sir Edward Beatty

(Voici la traduction de l'allocation de sir Edward Beatty, président du *Pacific Canadian* et représentant de nos concitoyens de langue anglaise):

Le comité de direction de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises m'a demandé de dire quelques mots et de le faire en anglais. Un grand nombre de nos concitoyens de langue française comprennent l'anglais aussi bien que leur propre langue, mais j'espère que, parmi mes auditeurs, il y aura de nombreux Canadiens anglais de Montréal et de la province de Québec. J'ai l'impression qu'on m'a demandé de porter la parole ce soir dans l'espoir que la population de langue anglaise soit mise au courant de cette campagne de charité et qu'elle consente volontiers à y contribuer.

Pour des raisons d'ordre pratique, c'est la coutume que la plupart des services sociaux soutenus par la charité privée partagent leurs activités entre les deux principaux groupes qui constituent notre population, mais il serait regrettable qu'on s'autorisât de cela pour croire que nos concitoyens de langue anglaise n'ont pas à exercer leur charité envers leurs concitoyens d'une autre langue, et vice versa.

La pression exercée sur les ressources de l'individu s'accroît continuellement. Dès avant la déclaration de la guerre, nous avions déjà commencé des entreprises publiques qui ont augmenté nos impôts, et notre participation nécessaire et inévitable à une juste guerre pour la liberté et la chrétienté ajoutée considérablement à ce fardeau.

Par suite de cette guerre elle-même, on fait des appels réitérés à notre loyauté et à notre bourse.

Nous ne devons pas oublier cependant que nous, du Canada, sommes, matériellement parlant, les plus privilégiés des hommes. Nos frères de France savent ce que c'est que d'être sous la domination d'un brutal ennemi. Nos frères d'Angleterre tiennent bon, avec un courage sans défaillance, contre l'attaque la plus désespérée à laquelle ait jamais eu à faire face un peuple civilisé. Nous ne connaissons pas, ici, ces épreuves.

Notre train de vie est l'un des plus élevés au monde, et nous avons tous les motifs de croire que les grandes ressources dont nous bénéficions nous permettront de maintenir ce niveau de vie et de connaître à l'avenir de grands progrès.

Dans de telles circonstances, il serait à la fois erroné et peu sage pour nous de croire que nous avons le droit de faire les économies que la guerre nous impose en lésinant sur notre devoir de charité envers ceux qui sont les moins fortunés. Notre ville est une grande métropole qui comporte de nombreux problèmes sociaux et économiques que nous avons à résoudre. Mais en attendant que nous trouvions un remède à tous nos maux, nous pouvons alléger ceux-ci par la charité privée.

A certains égards, la guerre a allégé certains de ces problèmes; dans d'autres cas, la guerre a aggravé les difficultés. C'est certainement notre devoir impérieux de maintenir nos œuvres d'assistance sociale et je sais qu'en faisant cet appel, au nom de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, je m'adresse à un auditoire compréhensif — qu'il soit de langue française ou de langue anglaise.

M. Patenaude

"C'est en faveur de la neuvième campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises que je m'adresse à vous ce soir.

"L'œuvre que la Fédération accomplit est si connue et si méritoire qu'elle appelle tous les dévouements et toutes les générosités. Quels que soient les domaines où elle exerce son action bienfaisante — malades à soulager, familles à préserver, pauvres à secourir ou misérables à reconforter et souvent à sauver — elle puis son inspiration dans les plus nobles sentiments. La pensée de charité qui la guide et l'anime tout à la fois se laisse apercevoir dans toutes ses œuvres. Sa tâche est immense, et ce que les initiatives individuelles sont impuissantes à accomplir, la Fédération sait y réussir en coordonnant les volontés et les ressources, et surtout en enveloppant son labeur de cette chaude sympathie qui adoucit l'épreuve et la rend plus supportable à ceux qui souffrent.

"La Fédération désire, avant tout, rester fidèle à sa maison, et pour atteindre cette fin elle a besoin de l'aide financière du public. Aussi, faut-il nous unir dans un commun effort pour la soutenir et lui permettre de poursuivre et même d'accroître ses œuvres.

"Hésiterions-nous à faire notre part dans les quelques jours qui vont suivre et à souscrire généreusement pour lui permettre de remplir pleinement la mission qu'elle ambitionne maintenant de réaliser pour le bénéfice des nôtres? Assurément non. Empressons-nous donc d'apporter notre aide la plus large à une organisation de secours si utile.

"De toutes parts on fait appel à la générosité et au patriotisme de notre peuple en faveur des œuvres de guerre qui doivent sûrement faire l'objet de nos préoccupations. Les nouveaux impôts que requiert notre participation à la guerre, atteignent tous ceux qui reçoivent des traitements ou des salaires, mais ils touchent surtout ceux qui ont de la fortune et qui dirigent de grandes affaires. Et pourtant, malgré ces charges nouvelles qui pèsent lourdement sur ceux que la richesse et le succès favorisent, il faut encore leur demander de se pencher sur les misères de

notre temps et de secourir ceux qui ne connaissent rien du succès et de la fortune.

"Cette campagne paraît s'ouvrir dans des circonstances difficiles, et cependant on reconnaît que la situation économique s'est plutôt améliorée au cours de l'année dernière et qu'un plus grand nombre de personnes ont maintenant des emplois lucratifs. Dans ces conditions, il nous semble que si chacun, suivant ses moyens, répond à l'appel de la Fédération, les uns avec des sous, les autres avec des dollars, qu'on multiplie suivant son bon cœur, le résultat dépassera nos espérances.

"Connaissant la mission de la Fédération et ses besoins urgents, notre population, je n'en doute pas, répondra immédiatement à son appel et l'aidera "PLUS QUE JAMAIS" à répandre la pleine mesure de ses bienfaits sur toutes les misères engendrées par nos temps".

M. Gagnon

"Des voix éloquentes et autorisées viennent de faire appel à votre générosité en faveur de notre prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Me permettez-vous de souligner à mon tour le caractère essentiel d'un organisme de ce genre et le devoir impérieux qui vous incombe à tous de le maintenir et de l'encourager? La Fédération canadienne-française est un témoignage éclatant de l'esprit de charité qui anime les nôtres; elle est de plus une preuve manifeste des résultats que l'on peut obtenir dans la poursuite d'un idéal commun.

Vous avez connu les débuts modestes de la Fédération, les doutes que l'on exprimait alors sur ses chances d'avenir; vous avez suivi ses progrès et applaudi aux succès de ses campagnes; sa marche ascendante et la faveur grandissante dont elle jouit auprès du public et ont fait de la Fédération un sujet d'honneur et de gloire pour les Canadiens français.

Nous entreprenons notre neuvième campagne avec confiance; l'enthousiasme qui anime les amis de la Fédération ne laisse, malgré les difficultés de l'heure, aucun doute sur l'issue finale de la campagne. Certes, nous avons des augmentations de taxes et d'impôts, nous avons aussi des œuvres de guerre, mais nous comptons sur une compréhension de plus en plus grande de la part du public de l'importance de cette œuvre de charité qui ne peut et ne doit disparaître.

La Fédération est notre affaire à nous, et nous saurons par notre dévouement et notre zèle inlassable lui conserver la réputation enviable qu'elle s'est acquise dans tous les milieux.

Mettions-nous donc à l'œuvre avec une ardeur nouvelle sous l'habile direction de notre président, l'honorable Philippe Brail, qui, depuis plusieurs mois déjà, se dépense sans compter. M. Brail a su rallier à notre cause tous les dévouements, il a suscité de multiples adhésions. Il a absolument besoin de l'appui de chacun de nous pour mener à bonne fin la tâche qu'il s'est imposée. Une œuvre de cette envergure n'est évidemment pas l'affaire d'un seul homme. Le succès final dépendra de l'effort individuel que tous apporteront à la cause commune.

Nous commençons aujourd'hui une croisade contre la misère et la souffrance de nos pauvres. Combien d'entre eux doivent à vos efforts et à votre générosité le soulagement de leur infortune!

Est-il une joie comparable à celle que l'on éprouve à procurer le bonheur à ses semblables? Ne méageons pas nos efforts. Souscrivons largement, pour avoir cette satisfaction personnelle de faire un peu de bien.

Durant les quelques jours qui vont suivre, nos auxiliaires iront, au nom du pauvre, frapper à votre porte et solliciter votre aide. Recevez-les avec bienveillance. Voyez en eux ces malheureux eux-mêmes qui ne peuvent et qui n'ont venir jusqu'à vous et qui, pourtant, attendent tant de vous! Le succès de la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises est pour vous une affaire d'honneur. S'y dérober serait manquer à votre devoir. Tous, des plus humbles aux plus influents, nous devons l'encourager de toutes nos énergies et de toutes nos ressources.

M. Brail

"Je veux d'abord exprimer ma profonde gratitude aux éminents personnages de notre ville et de notre province qui ont bien voulu apporter le concours de leur présence et de leur parole à l'inauguration de notre croisade annuelle de charité. C'est non seulement leur voix qui nous prêche ce soir le grand devoir social de la charité; c'est aussi leur exemple. Son Excellence l'Archevêque de Montréal, l'honorable premier ministre de la province, Son Honneur le maire de Montréal, le distingué ancien lieutenant-gouverneur de la province, M. Patenaude, sir Edward Beatty, dont je n'ai pas à vous décliner ici les titres, l'honorable Wilfrid Gagnon et Mme J.-P. Lamarche, l'une des fondatrices de la Fédération, tous, en nous apportant ce soir le concours de leur présence et de leur parole à l'inauguration de notre croisade annuelle de charité, nous donnent un exemple à chaque citoyen de notre ville et de notre province. C'est l'exemple du sens social, qui unit les hommes de cœur dans le grand devoir chrétien qui s'appelle l'amour du prochain.

En vérité, nous sentions le besoin d'un appui aussi puissant dans la tâche que nous entreprenons. Jamais encore, en effet, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises n'a entrepris sa cam-

pagne annuelle dans des circonstances plus difficiles, à une époque plus lourde de soucis de toute sorte. Mais je sais que ces obstacles, que toutes ces difficultés seront pour nous une incitation à redoubler d'efforts afin qu'il ne soit pas dit que nous avons été inférieurs à notre tâche.

Les exigences de la guerre à laquelle participe notre pays nous imposent à tous des sacrifices que nous consentons volontiers. Sollicités de toutes parts depuis plus d'un an par les œuvres de guerre, nous avons dû comprimer nos budgets individuels et adapter notre train de vie à la situation présente. Mais, avouons-le, nous ne sommes pas encore, après tout, les plus mal partagés. Grâce à la Providence, nous sommes encore de ceux à qui un vieillard malade, une mère de famille indigente, un enfant affamé ont le droit de demander secours.

C'est au nom de ceux-là que la Fédération demain vous tendra la main, avec la même confiance que dans le passé. Nos œuvres d'assistance envers les pauvres, les déshérités, les infirmes, les malades, gardent, hélas! toute leur pressante actualité, en dépit de notre sollicitude envers la souffrance.

En ma qualité de président de la présente campagne, je veux m'en tenir ce soir à quelques observations d'ordre général sur les moyens les plus pratiques à prendre afin d'aider la Fédération à atteindre sinon à dépasser son objectif, le 19 mars.

Lors des campagnes précédentes, la Fédération a pu compter dans une grande mesure sur les fortes souscriptions de ceux qui ont de la fortune. Les impôts de guerre nous interdisent cette année de demander à ceux-là un supplément.

Le fardeau de la campagne tombe donc cette année sur la masse des souscripteurs qu'embrassent nos arrondissements paroissiaux. Leur président, M. Bock, et ses zélés collaborateurs m'ont tous assurés que nous recevrons avec gratitude tous les dons qui nous viendront de l'extérieur. Œuvre montréalaise, la Fédération des Oeuvres de Charité peut néanmoins, je crois, se réclamer partout de la solidarité

canadienne-française.

Aussi, est-ce à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez si généreusement soutenu la Fédération dans le passé, que je fais appel ce soir. Je m'adresse aussi à la vaillante phalange des écoliers, si généreuse dans son émulation charitable. C'est de vous tous que la Fédération attend le geste de bonté qui redonnera espoir à nos misérables. Accueillez, je vous prie, avec empressement nos auxiliaires. Préparez d'avance votre souscription, afin que le solliciteur bénévole qui vous tend la main ne soit pas obligé d'aller frapper deux fois à votre porte. Il donne gratuitement non seulement son temps, mais encore son argent. Grâce à la Providence, nous sommes encore de ceux à qui un vieillard malade, une mère de famille indigente, un enfant affamé ont le droit de demander secours.

C'est au nom de ceux-là que la Fédération demain vous tendra la main, avec la même confiance que dans le passé. Nos œuvres d'assistance envers les pauvres, les déshérités, les infirmes, les malades, gardent, hélas! toute leur pressante actualité, en dépit de notre sollicitude envers la souffrance.

En ma qualité de président de la présente campagne, je veux m'en tenir ce soir à quelques observations d'ordre général sur les moyens les plus pratiques à prendre afin d'aider la Fédération à atteindre sinon à dépasser son objectif, le 19 mars.

Lors des campagnes précédentes, la Fédération a pu compter dans une grande mesure sur les fortes souscriptions de ceux qui ont de la fortune. Les impôts de guerre nous interdisent cette année de demander à ceux-là un supplément.

Le fardeau de la campagne tombe donc cette année sur la masse des souscripteurs qu'embrassent nos arrondissements paroissiaux. Leur président, M. Bock, et ses zélés collaborateurs m'ont tous assurés que nous recevrons avec gratitude tous les dons qui nous viendront de l'extérieur. Œuvre montréalaise, la Fédération des Oeuvres de Charité peut néanmoins, je crois, se réclamer partout de la solidarité

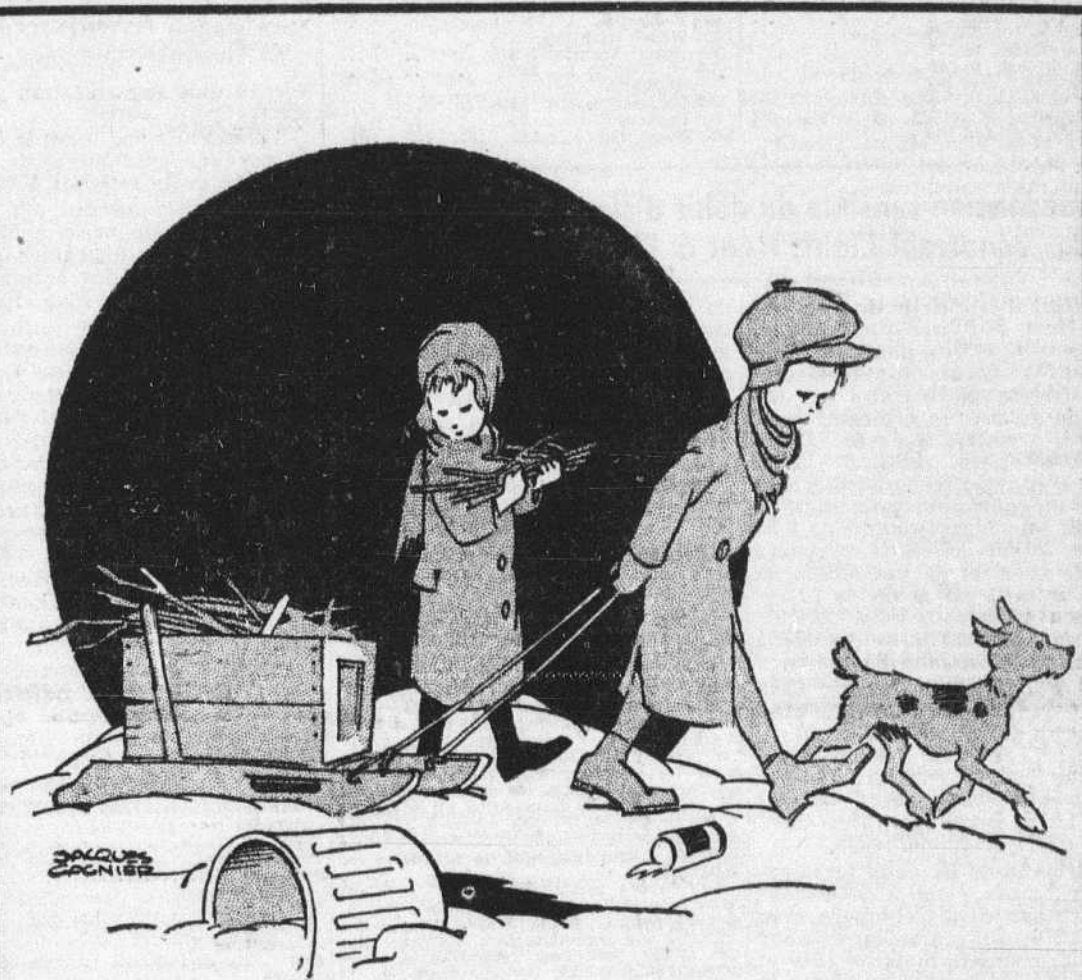
canadienne-française. Métropole du Canada, Montréal est aussi, à bien des égards, la métropole des indigences, des misères et des souffrances de toute notre province. De notre grande agglomération humaine s'élèvent des voix suppliques auxquelles aucun cœur généreux ne saurait demeurer indifférent. Aux travailleurs et aux souscripteurs, au nom des pauvres, je dis d'avance, merci!

Madame Lamarche

"Aux voix que vous venez d'entendre, voix autorisées de ceux qui représentent ici, l'élite religieuse et civile, il semble inutile, sinon téméraire, d'y joindre la mienne. Mais c'est la coutume, à la soirée d'ouverture de notre campagne, à la radio, que la présidente de la section féminine fasse un appel personnel aux femmes de notre métropole, et je ne saurais me soustraire à cette agréable tâche.

On vous a tout dit sur la charité, ainsi que sur nos œuvres affiliées ou assistées; on vous a démontré que, raisonnablement, comme chrétiennes et comme membres d'une société civilisée, vous ne pouvez vous refuser au devoir d'aider des malheureux. Moi, je veux essayer, ce soir, de faire vibrer en vous une autre corde, celle de votre sensibilité. Oh! je sais que l'on reproche souvent aux femmes d'abuser de cette faculté toute féminine, mais c'est à elle, néanmoins, que nous devons d'être capables de toutes les délicatesses et de tous les dévouements, de comprendre et d'excuser bien des défaillances. Serait-elle de trop quand il s'agit de charité, même de charité organisée comme l'est notre Fédération? Je ne le crois pas, car c'est cette sensibilité qui vous met au cœur la pitié, l'un des plus nobles sentiments que puisse éprouver l'homme. De cette pitié qui attendrit l'âme, et mouille les yeux, vous arriverez facilement au geste généreux d'ouvrir toute grande votre bourse.

(Suite à la dernière page)



PLUS QUE JAMAIS!



LA charité n'est pas un luxe mais un devoir, surtout pour ceux qui disposent d'un superflu dont leurs frères moins favorisés constitueraient, PLUS QUE JAMAIS, leur nécessaire.

OBJECTIF
\$441,500

NEUVIÈME APPEL du 10 au 19 MARS

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

SIÈGE DE LA CAMPAGNE: 55 OUEST, RUE ST-JACQUES — TEL. MA. 8101

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ
CANADIENNES FRANÇAISES

BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various commodities and stocks.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various commodities and stocks.

Augmentation sensible du débit d'électricité et de gaz de la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated"

Le débit d'électricité de Montreal Light Heat & Power Consolidated pour consommation dans la région de Montréal accuse une augmentation substantielle à cause des besoins de guerre, se chiffrent pour les deux premiers mois de l'année par 250,000,300 kilowatts-heure (vente d'énergie secondaire et d'énergie d'exportation non comprise), soit une augmentation de 9.33 pour cent sur la même période de l'année 1940.

Revue hebdomadaire de la situation économique

Il y a six indices disponibles sur une base hebdomadaire au Canada qui reflètent la tendance économique générale. Ils couvrent respectivement les affaires (charges de wagons et prix de gros), la finance (compensations bancaires et rendement capitalisé des obligations) et la spéculation (cours des actions ordinaires et transactions boursières).

COMMERCE ET FINANCE La Bourse

Amélioration des affaires de La Prévoyance (A.P. et C.P.) — Si la perspective d'assistance étatsunienne à la Grande-Bretagne a laissé prévoir un regain d'activité industrielle pour orienter Wall Street quelque peu à la hausse, les nouvelles de perturbations ouvrières grandissantes aux Etats-Unis et les nouvelles plutôt défavorables de guerre ont contrebalancé le marché de façon que les gains, vers midi, se résument à quelques fractions de point.

Il y avait une légère amélioration en Bourse locale où Montreal Power, Noranda, St. Lawrence Corporation privilégiée et les actions communes de Canada Steamship ont légèrement avancé.

Le volume des ventes était insignifiant sur le Curb où les actions communes d'Abitibi et Ford "A" ont avancé, si Century et Malartic Gold Fields ont fléchi.

Marché des oeufs et de la volaille

L'allure du marché des oeufs s'est maintenue passablement stable, le volume des arrivages n'étant pas trop abondant et ces derniers écoulés régulièrement. Il existe une légère amélioration de la demande de consommation et les grands magasins de détail annoncent les oeufs à des prix alléchants.

M. Alphonse RAYMOND, président de La Prévoyance, a accusé une augmentation de \$85,576. Après avoir maintenu le fonds de prévoyance, au montant de \$25,000, et après avoir satisfait à toutes les réserves nécessaires, une somme de \$85,000 a été prise à même les bénéfices pour déprécier de nouveau l'évaluation des actions de la British Colonial Fire Insurance Company.

Le président a signalé aux actionnaires les avantages qu'il y avait pour la compagnie de déménager ses bureaux de 59 rue Saint-Jacques à 464 rue Saint-Jean.

Marché des grains

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various grains and commodities.

"La Famille" La guilde de La Famille, coopérative de consommation, a décidé d'organiser, pour le 23 mars prochain, un souper au Coq d'Or, souper qui sera suivi d'une soirée récréative.

Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Limitée, (En faillite).

Avis d'ajournement d'assemblée spéciale Avis aux détenteurs des obligations de l'émision de \$100,000.00, émises par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Limitée, suivant Acte de Fiducie et d'Hypothèque du 29 novembre 1923.

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée des détenteurs des obligations du SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, LIMITEE, (En faillite), convoquée par le fiduciaire conformément à l'acte de fiducie et d'hypothèque du 29 novembre 1923, pour le 6 mars 1941, a été ajournée faute de quorum, au 27 mars 1941, à 9 heures de l'après-midi, en la Cité de Chicoutimi, dans l'immeuble du Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Limitée, (en faillite), au No 12, Avenue Labrecque. L'objet de cette assemblée sera d'autoriser, s'il y a lieu, le fiduciaire à vendre, céder ou transporter tous les biens hypothéqués et nantis en sa faveur pour les bénéfices et avantages des détenteurs des obligations, dans le cadre d'une cession d'actifs, et à accepter, pour la considération de telles ventes, cessions ou transports, un prix quelconque en espèces ou toutes actions privilégiées ordinaires, obligations, ou autres valeurs de toutes compagnies constituées ou à être constituées. Conformément à l'acte de fiducie et d'hypothèque, les détenteurs d'obligations présents à cette nouvelle assemblée constitueront un quorum et si, à cette nouvelle assemblée, n'assistent pas des détenteurs d'obligations en nombre suffisant pour constituer le quorum qui consiste dans la majorité en valeur de tous les porteurs d'obligations alors émises et restant en cours, présents personnellement ou par procureurs, dans le délai d'une demi-heure après le temps fixé pour l'assemblée, les porteurs présents personnellement ou par procureurs constitueront un quorum et pourront prendre en considération et décider les questions qui doivent être soumises à l'assemblée du 6 mars 1941 et toute résolution passée à cette assemblée du 27 mars 1941 et adoptée par le vote d'un moins la moitié en valeur des porteurs d'obligations alors en cours sera considérée être une résolution extraordinaire aux termes de l'acte de fiducie.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various commodities and stocks.

Hollande, florin pas coté Danemark, couronne pas coté Brésil, milreis pas coté Chine, dollar pas coté Japon, yen pas coté

Cours tels que fournis à midi par la Canadian Press: A. Montréal: Livre sterling \$4.43-\$4.47 Dollar américain \$1.10-\$1.11

Group Securities Inc.

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various securities.

Marché des vivres

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various foodstuffs.

Statistiques boursières

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various securities.

MOYENNES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Ouv, Haut, Bas, D. Summary of the week's market movements for various securities.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien est écrasé par Boston

Boston, 10. — Les joueurs du Canadien ont fait piètre figure dans leurs deux dernières joutes, car après avoir été vaincus par un résultat de 4 à 0, samedi soir, au Forum de Montréal, les habitants de Boston ont battu les Bruins de Boston par un résultat de 8 à 0.

Les Bruins, par cette victoire survenue en même temps qu'une défaite des Leafs aux mains des Rangers de New-York, ont repris la première place dans le classement et semblent maintenant assurés du championnat de la ligue Nationale, ayant une avance de deux points sur leurs rivaux, et les deux clubs ayant le même nombre de parties à jouer.

Le club a affiché encore une fois une tenue lamentable, pendant que Brimsek a été sensationnel dans ses buts.

Bill Cowley, qui établit un nouveau record pour les assistances la semaine dernière, a participé à trois des huit points hier soir, pour porter son total pour la saison à date, à 41.

Les Canadiens n'ont pu organiser leur attaque après l'assaut qui a donné trois points aux Bruins dans les six premières minutes de jeu, et pendant le reste de la partie, il a semblé que Boston pouvait compter des points à volonté. Il est étonnant que le résultat n'ait pas été plus élevé.

Alignement des équipes:
BOSTON. Buts: Brimsek; défenses: Clapper et Smith; centre: Schmidt; ailes: Bauer, Dumart, Subbs; Hollett, Cain, Wiseman, Crawford, Conacher, Cowley, Hill, Jackson, T. Reardon.

CANADIEN. Buts: Bibault; défenses: Reardon et Graboski; centre: Chamberlain; ailes: O'Neill et Gelliffe; Subbs; Goupille, Portland, Benoit, Blake, Trudel, Demers, Quilty, J. Adams, S. Smith.

Arbitres: Clancy et Smith.
Première période
1. Boston: Bauer, (Dumart-Schmidt) . . . 0.49
2. Boston: Hollett-Cowley . . . 4.53
3. Boston: Cain-Hill . . . 6.04
4. Boston: Clapper-Cowley . . . 13.40
Pun.: Jackson, Portland, Chamberlain.

Deuxième période
5. Boston: Conacher, (Cowley-Clapper) . . . 7.42
6. Boston: Jackson, (Hollett-Cain) . . . 13.07
7. Boston: Bauer, (Clapper-Smith) . . . 14.47
Pun.: Clapper, Benoit.
Troisième période
8. Boston: Jackson . . . 15.17
Aucune punition.

La saison se clôture ce soir

Le troisième club qui prendra part aux éliminatoires dans la ligue des Manufacturiers sera choisi ce soir, alors que le populaire circuit du président Léo Burns présentera son dernier programme régulier de la saison.

Actuellement, le Dominion Glass et le Noorduyn Aviation sont assurés de prendre part au détail, ayant terminé la saison en première et deuxième places respectivement. Cependant, le C. N. R. et le Fairchild Aircraft sont égaux en troisième position et comme ils viendront aux prises ce soir, le vainqueur prendra part au détail tandis que le vaincu sera éliminé.

Le C. N. R. et le Fairchild se sont livrés une belle lutte durant toute la saison pour la troisième place et à cause de l'importance de la joute de ce soir, on s'attend à un duel mouvementé. Le Fairchild est favori pour l'emporter, car il aligne plusieurs joueurs expérimentés, dont Johnny Gagnon, ancienne étoile du Canadien de la Ligue Nationale.

Dans la seconde joute à l'affiche, le Dominion Glass, de Gaston Parent, rencontrera le Prudential Transport dans une partie peu importante. Elle servira tout simplement de pratique aux champions de l'an dernier, car le Prudential ne peut pas espérer gagner contre la puissante équipe du Dominion Glass.

Le détail commencera tout probablement dès jeudi alors que les clubs ayant terminé en deuxième et troisième places se rencontreront dans une série de deux parties, le total des buts décidant du vainqueur. Le gagnant affrontera ensuite le Dominion Glass dans la finale pour le championnat de la ligue des Manufacturiers et le droit de la représenter dans le détail provincial pour le championnat des club commerciaux.

Un beau record de l'Intrepide

L'Académie Roussin peut se vanter de posséder une vaillante équipe de hockey recrutée parmi les élèves de son institution car l'Intrepide, le deuxième club du collège, a gagné à date 14 parties sur 17 jouées et il compte obtenir d'autres succès avant la clôture de la présente saison de hockey.

Voici les noms des joueurs qui ont contribué aux victoires de cette équipe par le nombre de points enregistrés:

	B.	A.	Pts
D. Casavant	25	36	61
R. Lusignan	23	20	43
A. Archambault	26	17	43
P. Clouthier	9	13	22
G. LaSalle	7	8	15
A. Davignon	7	6	13
A. Martin	6	4	10
F. Landry	5	5	10
M. Favre	7	1	8

Nos félicitations à tous ces jeunes joueurs et particulièrement à Nestor Trudel, cerbère vigilant. Si l'Intrepide eut l'avantage de remporter de si nombreuses victoires, il le doit en grande partie à son gardien de buts.

Joute nulle entre Chicago et Américain

Chicago, 10. — Les Américains ont donné la frousse aux Eperviers de Chicago hier soir, car pendant soixante-dix minutes les gars de Red Dutton ont tenu tête aux locaux et malgré tous les efforts de ceux-ci ont été impuissants à vaincre les New-Yorkais et ils durent se contenter d'un résultat nul de 2 à 2. Ce résultat suffisait aux Eperviers pour leur assurer définitivement la cinquième position de la Ligue Nationale et dans les séries éliminatoires ils seront aux prises avec les habitants de Dick Irvin, qui sont assurés de l'élimination des Américains.

Les Américains ont opéré un beau ralliement pour annuler contre les Eperviers. En effet le club de Paul Thompson compta les deux premiers points de la joute et semblait en voie d'infliger une autre défaite aux malheureux Américains lorsque ces derniers se réveillèrent et égalisèrent le score au début de la troisième période pour tenir avec acharnement par la suite. Earl Robinson a affiché une magnifique tenue dans les buts du club de Red Dutton.

Ce ne fut qu'un peu plus d'une minute avant la fin de la première période que les locaux réussirent à prendre l'avantage alors que Joe Papike déjoua le grand Robertson sur des passes des frères Bentley, Doug et Max.

Un peu plus de cinq minutes après le début du deuxième engagement, Doug Bentley se mettait de nouveau en évidence alors qu'il portait le score à 2 à 0 sur un bel effort individuel mais dans la deuxième moitié de cette période, le vétéran Lorne Carr comptait le premier point des Américains sur une passe de Buzz Boll.

Il n'y avait que quarante-sept secondes d'écoules dans la troisième période lorsque Buzz Boll prit des passes de Carr et Charlie Goulet pour égaliser le score. Les Eperviers fournirent de grands efforts par la suite pour tenter de briser l'égalité, mais les joueurs des Américains luttèrent avec acharnement pendant que Robertson affichait une magnifique tenue pour tenir les Eperviers en échec.

AMÉRICAINS. But, Robertson; défenses: Conacher et Brannigan; centre: Boll; ailiers: Carr et Benson; substituts: Armstrong, Corrigan, Jackson, Smith, Larson et Wyck.

CHICAGO. Lo Presti; Cooper et Mackay; M. Bentley; Papike et D. Bentley; Seibert, Wiebe, Allen, R. Carse, Hergesheimer, Dahlstrom, Chad, Thoms et March.

Arbitres: B. Stewart, McFayden.
Première période
1. Chicago, Papike (D. Bentley, M. Bentley) . . . 18.52
Punitions: Larson, Allen et Cooper.

Deuxième période
2. Chicago, D. Bentley . . . 5.28
3. New-York, Carr (Boll) . . . 13.52
Aucune punition.

Troisième période
4. New-York, Boll (Carr et Conacher) . . . 47
Aucune punition.
Période supplémentaire
Aucun point.
Aucune punition.

Dans les camps d'entraînement

DIMANCHE

A la Havane. 000050300—8 11 1
Cleveland (A). 003100000—4 9 1
Batteries: Feller, Milnar, Bagby et Hemsley; Higme, Grissom, Hamlin, Swift et Franks, Owen.
Cleveland (A). 00000—0 2 1
Brooklyn (N). 0102x—3 5 2
Batteries: Adkins, Smith et Desautels; Head, Flowers et Owen.

A Miami, Flo. 100020100—4 8 1
Boston (A). 000001010—2 5 1
Batteries: Ryba, Harris, Fleming et Pytlak, Peacock; Bowman, Gumbert, Hadley et Hartnett, O'Dea.

A St. Petersburg, Flo. 000700000—7 11 3
New-York (A). 000011000—2 3 0
Batteries: Breuer, Chandler, Ardioua et Rosar; Warneke, Brecheen, Hutchinson, M. Cooper, Krist et W. Cooper, Mancuso.

A San Antonio, Tex. 101030000—5 6 2
Boston (N). 02044100x—11 14 1
Batteries: Muncieff, Bildilli, Newlin et Swift; Strincevich, Piechola, Lamanna et Masi.

A Tampa, Flo. 000030030—6 9 0
Cincinnati (N) 101010011—5 11 1
Batteries: Masterson, Cunningham, Mayer, Zukowski et Evans, Early, Hahn; Thompson, Vander Meer, Beggs, Pearson et West.

A Hollywood, Calif. 001100101—4 9 1
Ligue du Pacifique 30210000x—6 9 0
Batteries: J. Dean, Passeau, E. Smith, Wilkie, French, Rigney, Babich et Wilson, Tresh, Hayes; Liska, Bonetti, L. Brown, Osborne, Harrell et Campbell, Dapper, Detore, Grilk.

A Pasadena, Calif. 002501010—9 12 1
Chicago (A). 103201201—10 16 1
Batteries: Butcher, Klinger, Lannahan et Davis, Schultz; Lyons, Dietrich, Lee, Humphries et Turner, Dickey.

A San Diego, Calif. 000000300—3 9 1
San-Diego (P.C.) 200000000—2 3 3
Batteries: Knott, Dean, Beckman et Wagner; Thomas, Olsen, Herber et Salkeld.

A San-Diego, Calif. 40104000x—9 11 1
Batteries: Javery, Earley, Salvo et Berres; Caster, Harris, Kramer et Swift, Gruber.

Le Détroit bien supérieur au Tricolore

Les fervents du hockey, qui ont assisté à la joute de samedi soir, au Forum, entre le Canadien et le Détroit, ont pu admirer la belle tenue du gardien de buts des Ailes-Rouges, Johnny Mowers, et ont pu se rendre compte de la valeur de ce jeune cerbère. Les amateurs du sport national canadien comprendront la raison pour laquelle nous avons choisi Mowers parmi les étoiles de la Ligue Nationale.

Mowers a été admirable du commencement à la fin, car il a fait devier ou bloqué tous les coups qui ont été dirigés vers la citadelle qu'il avait à défendre avec le résultat que pas une seule fois, au cours des soixante minutes de jeu, la rondelle n'a pu pénétrer dans ses filets ce qui lui a valu un blanchissage par le compte de 4 à 0.

En jetant la vue sur le sommaire de la partie l'on peut être porté à croire que le jeune Bibault a donné des signes de faiblesse dans les filets du Canadien, mais s'il est vrai que le débutant dans les rangs professionnels a laissé passer quatre lancers, deux de ceux-là paraissent inévitables et c'était suffisant pour assurer l'échec du Bleu-Blanc-Rouge.

La partie de samedi soir n'a pas été une intéressante joute pour les spectateurs, d'abord parce que le club local était impuissant à compter puis à cause de la façon dont nos joueurs ont fait la lutte à leurs rivaux. Tout paraissait impossible au Bleu-Blanc-Rouge, samedi soir. Nos joueurs pouvaient à peine pousser la rondelle devant eux et c'était assez rare que les habitants puissent mener les buts ennemis.

Les visiteurs "convaincus" leurs hommes. La mise en échec des Ailes-Rouges fut la plus serrée encore vue cette saison et les visiteurs se sont affirmés bien supérieurs à nos locaux.

La défense du Canadien fut faible, particulièrement Jack Portland, et sur l'offensive, nos porte-couleurs furent absolument nuls, de sorte que les partisans du Tricolore ne pouvaient espérer voir nos favoris éviter l'échec, mais l'on aurait souhaité que nos hommes évitent au moins le blanchissage.

Stu Smith, le champion compteur de la ligue Québec Senior, a signé un contrat avec les Canadiens samedi et il a fait ses débuts avec les habitants, remplaçant Elmer Lach, qui s'est blessé jeudi soir contre Toronto. Smith a bien tenté de se faire valoir, mais la pierre tenue de ses copains l'a affecté et il n'a pu impressionner. Smith a paru quelque peu nerveux à ses premières apparitions sur la glace.

Deux joueurs ont été blessés pendant la joute. Eddie Wares s'est fracturé l'épaule droite lorsqu'il s'est frappé rudement sur la clôture après une collision avec Peggy O'Neill à la deuxième période. Wares ne pourra probablement plus jouer cette saison.

Les Canadiens ont perdu les services de Charlie Sands peu après le début de la deuxième période. Sands s'est froissé des muscles de la jambe gauche au cours d'une mêlée et il n'a pas joué par la suite.

Alignement des équipes:
Détroit: Buts, Mowers; défenses: Orlando et Stewart; centre, Grosso; ailes: E. Wares et Abel; Subbs; Motler, Goodfellow, Liscow, Howe, Giesebrecht, M. Brunetteau, Whitelaw, Fischer et Jennings.

Canadiens: Buts, Bibault; défenses, Goupille et Portland; centre, Quilty; ailes, Benoit et Blake; Subbs; Graboski, Sands, Gelliffe, Chamberlain, Adams, O'Neill, Demers, Smith.

Arbitres: Ion et Wilcox.
Première période
1. Détroit: Brunetteau-Howe-Goodfellow . . . 15.16
2. Détroit: Howe-Goodfellow 18.45
Punitions: Howe, Stewart 2, Demers.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Stewart, Döemers.

Troisième période
3. Détroit: Giesebrecht-Orlando . . . 2.01
4. Détroit: Motter-Brunetteau-Stewart . . . 16.50
Punition: Whitelaw.

La deuxième joute ce soir

Les clubs Dupéré & Frères s'est assuré l'avantage d'une partie en remportant une victoire de 6 à 4 aux dépens de ses adversaires. Cependant, le gérant Philippe Deschamps tenta l'impossible pour essayer de reprendre le terrain perdu et enleva même son gardien de buts, Hartenstein, mais en vain.

Ce soir les deux clubs seront au grand complet et les deux gérants sont bien confiants de remporter une victoire. Les équipiers du Charlemagne se disent assurés à l'avance qu'ils remporteront ce soir la victoire pour égaliser les chances dans cette série, mais ils auront fort à faire, car le club Dupéré & Frères a démontré qu'il était toujours dangereux et le gérant Gérard Caron porte sa confiance sur le solide Paul Poissant, qui, aidé de Deschamps, offre une défense difficile à franchir. Jowers, le jeune gardien de buts D. Payette.

Une seule partie sera disputée ce soir, et elle débutera à 9 heures précises.

San-Diego (P.C.) 10001000x—2 7 1
Batteries: Ross, McCrab, Harris et Hayes, Wagner, Malman, Oliver, Morris et Detore, Salkeld, Ballinger.

A St. Petersburg, Flo. 00010000—1 6 3
New-York (A) 1102111x—8 9 2
Batteries: Nowak, Lanier, Surkont et Cooper, Mancuso; Lindell, Hendrickson, Branch et Sylvestri.

A San Antonio, Tex. 00002003—5 10 1
St-Louis (A). 40104000x—9 11 1
Batteries: Javery, Earley, Salvo et Berres; Caster, Harris, Kramer et Swift, Gruber.

Le Toronto voit ses chances compromises

New-York, 10. — Les Leafs de Toronto ont perdu une belle occasion de rester en première position dans la course au championnat de la Ligue Nationale alors qu'ils étaient aux prises avec les Rangers de New-York, hier soir, car une victoire pour le club de la Ville Reine aurait permis au club de la Ville Reine d'espérer au championnat de circuit Calder mais les Leafs ne furent pas de taille à tenir tête à leurs rivaux et ils durent capituler avec un résultat final de 8 à 5.

La joute a fourni du jeu très ouvert et les Rangers en ont profité pour améliorer leur position dans le pointage. Lynn Patrick a été la vedette pour les vainqueurs avec deux points et une assistance.

Par cette défaite, Turk Broda est tombée en troisième place dans la course au championnat chez les gardiens de buts, avec un total de 95 buts comptés contre lui pendant que Frankie Brimsek et Johnny Mowers sont tous deux sur un pied d'égalité en première place avec 94.

Gordon Drillon a mené l'attaque de Toronto avec une paire de buts et une assistance, et les autres compteurs des Leafs ont été Nick Metz, Billy Taylor et Dave Schriener. Stan Pratt s'est fait valoir pour les Rangers avec trois assistances. Mac et Neil Colville et Phil Watson ont obtenu une paire d'assistances chacun.

Chaque joueur des Rangers excepté Ott Heller, Kirby MacDonald et le gardien de buts a participé à l'offensive des vainqueurs.

Alignement des équipes:
RANGERS: But, Kerr; défenses: Coulter, Pratt; centre, N. Colville; ailiers: M. Colville, Shibecky; substituts: Heller, Watson, Hiller, L. Patrick, C. Smith, Hextall, MacDonald, M. Patrick, Pike.

TORONTO: Broda; Kampman et MacDonald; N. Metz; Drillon, Heron; Davidson, Hamilton, Langelle, Chisholm, Schriener, D. Metz, Taylor, Church et Mann.

Arbitres: Mickey Ion, Chadwick.
Première période
1. Rangers, Coulter . . . 0.18
2. Toronto, N. Metz . . . 9.45
3. Rangers, Hiller . . . 16.50
Punition: Hiller.

Deuxième période
4. Rangers, Shibecky . . . 1.43
5. Rangers, M. Colville . . . 9.20
6. Toronto, Drillon . . . 14.16
Punitions: Kampman, Church, MacDonald, Davidson, Coulter 2.

Troisième période
7. Toronto, Taylor . . . 2.38
8. Rangers, Hextall . . . 3.04
9. Toronto, Drillon . . . 6.09
10. Rangers, C. Smith . . . 11.54
11. Toronto, Schriener . . . 14.47
12. Rangers, L. Patrick . . . 17.43
13. Rangers, L. Patrick . . . 19.48
Punition: aucune.

Les Montréalais sont vainqueurs

La rencontre si impatiemment attendue par les sportifs de la Voie verte, les jours derniers à l'Arena de Lachine et les représentants de la Voie de Montréal l'emportèrent sur leurs confrères d'Iberville par un résultat de 11 à 6.

La joute fut extrêmement rapide et les joueurs des deux équipes ont accompli des prouesses dignes de mention. Le gardien de but de l'équipe montréalaise, Hervé Bédard, dut se dépenser du commencement à la fin pour éviter l'échec de son club car les attaques étaient fréquentes et les lancers étaient durs. Il a largement contribué au succès enregistré par les joueurs du district de Montréal.

Dans l'assistance, on remarquait plusieurs conseillers de la cité de Lachine, de nombreuses délégations venues de Boucherville, Ste-Thérèse, Napierville, d'Iberville et même de Saint-Hyacinthe qui réhaussaient par leur présence l'éclat de ce festival sportif.

Alignement des équipes:
MONTREAL: But, Bédard; défenses: Saint-Pierre et Perrier; ailiers: Séguin et Racicot; centre, Armand; substituts: Lecavalier, Dancoes, Desjardins, Marchand, Lavertière et Bastien.

IBERVILLE: Larivière; Jeannot et Bonvouloir; Grégoire et Larocque; Daneau; Hébert et Courtemanche; Habel, Monette, Beattie et Saint-John.

Après la partie, il y eut réception au Masoie Temple, de Lachine. La soirée fut des mieux réussies et l'assistance était nombreuse.

Section du bridge:
Classement à date:
Emery Houde, 28,660; Gaston Trempe, 25,920; C.-R. Duchesne, 24,380; F. Coulombe, 23,370; Hervé Bédard, 23,100; Marcel Bourdeau, 21,490; Roland Daoust, 19,070; H. Dancoes, 13,930.

Les étoiles de la Ligue Nationale
(Par John SABO, de la Free Press, de Détroit)

1er club: but, Mowers, Détroit; défenses, Clapper, Boston, Stewart, Détroit; centre, Apps, Toronto; ailiers, Cowley, Boston, Hextall, Rangers; instructeur, Weiland, Boston.

2e club: but, Broda, Toronto; défenses, Stanowski, Toronto, Coulter, Rangers; centre, N. Colville, Rangers; ailiers, R. Conacher, Boston, Howe, Détroit; instructeur, Adams, Détroit.

(Par X.-E. NARBONNE, le Devoir)
1er club: but, Broda, Toronto; défenses, Clapper, Boston, Hollett, Boston; centre, Cowley, Boston; ailiers, Hextall, Rangers, Schriener, Toronto; instructeur, Day, Toronto.

2e club: buts, Mowers, Détroit; défenses, Kampman, Toronto; Coulter, Rangers; centre, Apps, Toronto; ailiers, Bauer, Boston, N. Metz, Toronto; instructeur, Weiland, Boston.

Le Toronto a raison des Américains

Toronto, 10. — Les Leafs de Toronto ont mis une autre victoire à leur crédit samedi soir lorsqu'ils ont vaincu aux prises avec les Américains de New-York dans la dernière rencontre de la saison entre ces deux équipes, ce qui a permis aux Torontois de passer sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston pour la première position de la Ligue Nationale, temporairement du moins. Les gars de la Ville Reine ont eu raison des protégés de Red Dutton par un résultat de 6 à 1.

Drillon est en sa 5ème saison avec les Leafs. Son but, le 18e de la saison, a été enregistré vers la fin de la 5ème période alors que Toronto avait déjà compté à 5 reprises.

L'exploit de Drillon a été le point saillant de la victoire qui a permis aux Leafs de monter en 1ère place sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston, qui étaient inactifs et fait disparaître la dernière chance mathématique qu'avaient les Américains de participer aux éliminatoires. Pour les Américains c'était la 9ème partie jouée sans avoir remporté une seule victoire.

AMÉRICAINS. Buts: Brimsek; défenses: Conacher et Brannigan; centre, Armstrong; ailes, Corrigan et Jackson; Subbs; Smith, Slobodian, Carr, Boil, Wilcherley, Larson, Benson.

TORONTO. Buts, Broda; défenses, Church et Stanowski; centre, Langelle; ailes, Mann et Davidson; Subbs; McDonald, Hamilton, Schriener, Drillon, N. Metz, Heron, D. Metz, Taylor, Goldup.

Première période
1. Toronto: McDonald . . . 11.49
Pun.: Hamilton, Conacher.

Deuxième période
2. Toronto: Stanowski . . . 6.14
3. Toronto: Hamilton . . . 10.54
4. Toronto: N. Metz . . . 15.00
5. Toronto: Drillon . . . 16.20
6. Américains: Boll . . . 18.08
Pun.: Hamilton.

Le Sherbrooke est déclassé

Le Clearpoint, de la Ligue Junior Mont-Royal, ont complètement déclassé le club Sherbrooke, samedi après-midi, dans la série semi-finale des éliminatoires de la province, car les Leafs triomphèrent des gars des Cantons de l'Est par un résultat de 20 à 1.

Par cette victoire le Clearpoint s'est qualifié pour rencontrer le Royal, champion de la Ligue Junior, dans une série de 3 à 5. La première joute aura lieu au Forum demain tandis que la deuxième joute aura lieu à l'Arena de Lachine, vendredi.

Alignement des équipes:
SHERBROOKE: But, Dupont; défenses: Faucher et Quirion; centre, Rediker; ailiers: Gotton et Lerr; substituts: Huet, H. Siméneau, Lebeau, McGree, Perrault, Saint-Cyr, et G. Siméneau.

CLEAR-POINT: Weary; Champion et Harrison; Henry; Lachmore et Claron; Bernard, Symons, Roberts, Main, Godsall, Davies, Lofthouse et Neale.

Arbitres: Med. Martel et Gerry Mathieu.
1. Clearpoint: Lachmore . . . 0.33
2. Clearpoint: Roberts . . . 2.34
3. Clearpoint: Roberts . . . 4.09
4. Clearpoint: Henry . . . 5.50
5. Clearpoint: Henry . . . 7.16
6. Clearpoint: Claron . . . 10.12
7. Clearpoint: Godsall . . . 14.25
8. Clearpoint: Bernard . . . 18.36
9. Clearpoint: Henry . . . 19.27
Pun.: Quirion, Faucher.

Deuxième période
10. Clearpoint: Henry . . . 0.09
11. Clearpoint: Claron . . . 0.52
12. Clearpoint: Roberts . . . 2.37
13. Clearpoint: Roberts . . . 4.18
14. Clearpoint: Lofthouse . . . 5.25
15. Clearpoint: Claron . . . 10.38
16. Clearpoint: Roberts . . . 15.00
17. Clearpoint: Roberts . . . 19.54
Pun.: Roberts.

Troisième période
18. Clearpoint: Roberts . . . 0.22
19. Clearpoint: Symons . . . 2.04
20. Clearpoint: Lachmore . . . 3.26
21. Sherbrooke: Hediacker . . . 19.59
Pun.: Harrison (2), Faucher (3).

Un dur match en perspective

Les gens qui s'imaginent que le sport de la lutte est un jeu de salon pourront se contenter du contrat s'ils assistent à la séance de ce soir à la salle du marché Saint-Jacques, alors qu'Harry Madison et Wild Man Stewart seront aux prises dans la finale préparée par le promoteur Ray Lamontagne, car tout semble indiquer que ce combat de deux dans trois, sera le plus enlevé et le plus dur encore vu.

Le promoteur Ray Lamontagne a promis d'opposer le vainqueur de ce match au champion mondial Johnny Drocklick Murphy, Stewart s'affrontant sans chocs violents et heurts. On s'attend à une rude rencontre et l'on sait d'avance que l'officiel en charge de cette rencontre aura de quoi s'occuper.

Quatre autres matches compléteront ce programme. En semi-finale Jack Miller rencontrera John Marchand, dans un match d'une chute ou de 30 minutes. George Pavich aura comme adversaire Lucien Leblanc, dans le match spécial de 30 trente minutes ou d'une chute.

Pavich, qui a remporté de multiples succès dans la province voisine, aimait bien décrocher une rencontre avec le champion du monde Murphy. Leblanc est un des meilleurs lutteurs locaux.

Il y aura deux préliminaires de 20 minutes chacune ou d'une chute comme suit: Bob Steele contre Lou Carlo et Harold Peters contre Red Devil.

Quel que soit l'arbitre de la finale on s'attend encore à une mêlée spectaculaire et sensationnelle. Le lutteur de Verdun qui n'a jamais fait devant un vilain du métier a l'air bien décidé à ne pas s'en laisser imposer par le lutteur de la Nouvelle-Angleterre, dont les activités sont maintenant fort restreintes parce qu'il est suspendu un peu partout aux États-Unis.

Les Royaux ont eu raison de l'Ottawa

Les Royaux de Montréal ont pu se mettre sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa dans la série finale qui doit décider du championnat de la Ligue Senior de Québec et le droit de concourir pour la Coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada, alors qu'hier après-midi, au Forum, en présence de plus de 11,000 personnes, les joueurs de Frank Carlin ont pris une revanche sur les gars d'Ottawa qu'ils vainquirent par un résultat de 8 à 2.

Les Sénateurs semblaient paralysés hier après-midi car tous leurs efforts étaient vains tandis que les Royaux réussissaient pratiquement tout ce qu'ils tentaient et, du commencement à la fin, les Montréalais ont déclassé leurs rivaux.

Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises demain soir, à Ottawa, dans la troisième partie de 3 de 5, et jeudi, au Forum, aura lieu la 4ème joute. Si une 5ème est nécessaire elle aura lieu à Ottawa samedi soir prochain.

Jean Armand et Joffre Séguin, anciennement des Rapides de Lachine, ont revêtu l'uniforme des Royaux, tandis que Fred Gardner, qui a joué à l'avant pour les Foyers de Cornwall cette saison, a paru dans l'alignement des Sénateurs.

Armand et Séguin ont remplacé Paul-Marcel Raymond et Joe Desroches, tandis que Gardner a joué à la place de Phil Vitale, joueur de défense, qui s'est joint à l'armée.

OTTAWA. Buts: St-Denis; défenses: Pratt, Wilkinson; centre: Greene; ailes: Creighton et Gardner. Subbs; Grant, Reinhardt, Ceyne, Shuck, Brunning, Poirier, A. Lemay, T. Lemay.

ROYALS. Buts: Durnham; défenses: Janke et Davies; centre: Haggerty; ailes: Acheson, Armand. Subbs; Grant, Reinhardt, Ceyne, Shuck, Brunning, Poir

A Ottawa

(Suite de la première page)

mois de mars. Il est vrai aussi qu'au mois de mars, le Canada dépensait déjà plus d'un million de dollars par jour pour la guerre seulement. Mais si nos renseignements sont exacts, on était alors d'avis que notre part dans le projet impérial d'entraînement aéronautique ne représenterait le maximum de notre effort et qu'il serait peu sage d'exiger davantage de la population. Cela coûtait cher. Mais cela n'était-il pas une splendide contribution à la défense de nos libertés et de celles du Royaume-Uni?

Par conséquent la campagne électorale de mars 1940 s'est faite sur quelques idées de tout repos: compromis honnête entre Anglo-Canadiens et Canadiens français, effort de guerre efficace mais modéré, politique de participation strictement volontaire. La guerre durait depuis six mois. Aucun événement n'était venu modifier les grandes lignes de ce programme. Les libéraux étaient portés à mépriser, — le mépris est allé, dans certains cas, jusqu'à l'insulte, — ceux qui soutenaient que le gouvernement ne pourrait pas s'en tenir aux mesures déjà prises, qu'il lui faudrait les accentuer de plus en plus et même suivre l'exemple du gouvernement de sir Robert Borden de 1914 à 1918. Pour les libéraux, ceux qui parlaient ainsi n'étaient ni sincères ni honnêtes; c'étaient des agitateurs, des fauteurs de discorde, des saboteurs de l'unité nationale. Les libéraux leur opposaient les promesses solennelles qu'il n'y aurait ni enrégimentement national ni conscription. Le parti libéral a été reporté au pouvoir. La grande presse anglo-canadienne a louangé MM. Mackenzie King et Ernest Lapointe. Elle ne finissait plus de les appeler de grands Canadiens.

Les événements se sont ensuite précipités. Pendant la première session de 1940, à un caucus du parti libéral, M. Ernest Lapointe se serait prononcé, dit-on, contre l'enrégimentement national, que des libéraux préconisaient. Il aurait rappelé comment des hommes de premier plan, dans le Canada français, avaient été trompés en 1916 par l'enrégimentement. En bref, pour condamner ce recensement de nos forces humaines, M. Lapointe aurait invoqué, dit-on, à peu près les mêmes raisons qu'il a apportées, il y a quelques jours, en se prononçant contre le mouvement en faveur d'un gouvernement d'union. Or, deux semaines plus tard, le premier ministre, M. Mackenzie King, annonçait l'inscription nationale et la loi de la mobilisation. M. Lapointe, fatigué par ses travaux, dut prendre un repos assez prolongé. Les libéraux du Québec ont accepté l'inscription et la mobilisation. Ils pensaient encore au fameux compromis de septembre 1939, mais ils commençaient à douter d'eux-mêmes et de leur sagesse.

La tournure des événements

En Europe les choses allaient alors mal. Après s'être emparée de la Norvège, l'Allemagne avait envahi la Hollande, la Belgique et la France. Les Anglais avaient remporté le haut fait d'armes de Dunkerque; mais l'armistice franco-allemand avait mis fin à la première phase de la guerre et à la politique canadienne de participation volontaire et modérée. A Ottawa, on a, depuis lors, accentué notre contribution. Au lieu d'un million, c'est cinq millions de dollars par jour qu'on s'est fixé comme mesure de contribution à la défense de l'Empire. La période d'entraînement militaire obligatoire des jeunes recrues a été portée d'un à quatre mois. La grande presse anglo-canadienne s'est tournée contre les hommes qu'elle louait six mois auparavant. C'est sinon un gouvernement d'union, comme celui de 1917, du moins un gouvernement national qui représenterait mieux toutes les régions, toutes les classes, tous les partis du pays, qu'elle réclame à grands cris. Elle reproche à M. Lapointe de n'avoir rien fait pour l'unité canadienne, lui qui a pourtant la conviction d'avoir tout fait pour elle.

Après le rêve, les faits

Les libéraux sortent d'un long rêve. Les événements les guérissent de leur aveuglement. En juillet, août et septembre 1939, ils ont soutenu que les clameurs de la presse loyaliste étaient vraiment l'expression de l'opinion publique. Maintenant que cette même presse se tourne contre M. King et surtout contre M. Lapointe, ils prétendent qu'il ne faudrait pas confondre l'opinion de ses rédacteurs avec celle de la population. Si les libéraux avaient raison il y a dix-huit mois, ils ont tort aujourd'hui. Et s'ils ont raison aujourd'hui, ils avaient tort il y a dix-huit mois. Ces messieurs ne peuvent pas soutenir les contraintes et prétendre qu'ils ont la vérité pour eux dans tous les cas. Ce serait trop beau.

Is se sont crus assez forts pour consentir à une politique, pour s'arrêter à mi-chemin, pour éviter d'aller jusqu'au bout de la route où le précipice avait happé les hommes de 1917. Ils ont marché, marché, marché...

Machine arrière?

Is voient tout à coup qu'ils touchent le but fatal. Ils voudraient bien revenir en arrière. Trop tard! Ceux qu'ils ont entraînés à

leur suite les poussent dans le dos. Et sur le continent européen, le conflit, au lieu de se circoncrire, s'étend de plus en plus. Les mois prochains seront décisifs. Ceux qui se rappellent comment l'invasion de la Hollande, de la Belgique et de la France a modifié le programme militaire du Canada s'attendent que toute nouvelle extension des hostilités ait de nouvelles conséquences pour nous. C'est dans l'ordre des choses. L'enchaînement des événements est logique. On ne voit pas comment le gouvernement y échappera. Quand on pose les causes, il faut récolter les effets. Comment pourrait-il en être autrement? Certains libéraux ont cru qu'ils étaient plus forts que leurs prédécesseurs. Illusion. Ils en reviennent. Il aurait fallu y penser avant, réfléchir au lieu de mépriser ceux qui, ayant étudié notre histoire politique, criaient: Casse-cou!

Pas de pessimisme

Pessimisme? Non. Réalisme. Ce qui arrive a été prévu, annoncé longtemps d'avance, prédit. C'était alors du pessimisme, disaient-ils, car les libéraux n'admettaient point qu'on pût mettre en doute leur toute-puissance et leur sagesse. A leurs yeux, le langage de la raison et de la prudence était plus que du pessimisme, mais de la mauvaise foi, du parti pris, de l'étrouffement d'esprit. A la radio, à la Chambre, dans leurs journaux, ils ont abréuvé de mépris, d'insultes et de provocations les gens qui ne leur voulaient que du bien et qui avaient le courage et la franchise de leur indiquer des dangers évidents. Ils n'ont rien voulu entendre. Ils ont placé toute leur confiance dans quelques paroles publiques vagues, sitôt dites sitôt oubliées. "Ils veulent nous détruire, ils veulent détruire nos chefs comme ils ont détruit Laurier," ne cessait de répéter les libéraux, parlant de ceux qui ne partageaient pas leurs vues. Erreur! Les libéraux n'avaient besoin de personne pour les détruire. Ils étaient capables d'accomplir cette tâche tout seuls. On le voit aujourd'hui.

Qu'ils sachent au moins maintenant regarder la situation bien en face. Pas plus aujourd'hui qu'hier il ne s'agit de lutter contre des hommes. Il s'agit plutôt de ne pas perdre de vue les intérêts de notre pays et de nos concitoyens.

LEOPOLD RICHER

M. le juge Prud'homme

(Suite de la première page)

lons courageux qui fondèrent des paroisses devenues prospères. En plus, un bon nombre de jeunes gens, sortis des maisons d'enseignement de la province de Québec, vinrent se joindre à eux. La plupart de ces jeunes devaient réussir au Manitoba et plusieurs remplirent avec distinction les charges les plus importantes. Qu'il suffise de nommer l'hon. Joseph Royal, devenu lieutenant-gouverneur des Territoires, l'hon. Marc Girard, qui fut premier ministre de la province et sénateur, les sénateurs Bernier, La Rivière et Chevrier, les juges Bétournay et Dubuc, ce dernier juge en chef du Banc de la Reine. Le distingué juge en chef actuel de la province, M. Prud'homme, était de ce contingent, ainsi que le juge Prud'homme, alors jeune avocat.

Devenu juge très jeune et se sentant peu d'attrait pour la politique, le juge Prud'homme eut des loisirs. Il les consacra à nos mouvements nationaux et culturels et donna généreusement de sa personne. Insensiblement il se rapprocha du champ d'action où il devait participer activement et utilement; l'histoire du Manitoba français.

Le juge Prud'homme disait un jour qu'il avait été amené à l'étude de notre histoire locale par ses contacts avec les vieux Méts du pays. Il voyageait alors beaucoup à travers la province et il y rencontrait non seulement les principaux acteurs des événements de 1869-1870, mais une foule d'anciens qui avaient vu les débuts de la colonie, qui avaient connu Mgr Provencher et goûté de la vie nomade d'autrefois. Le jeune juge se sentait attiré vers ces vieux Méts dont la politesse, l'urbanité et l'hospitalité sont restées légendaires. Il les interrogeait et recueillait leurs souvenirs. Plus tard ces matériaux servirent aux nombreuses monographies qu'il a publiées sur une foule de nos ancêtres et qu'on peut retrouver ça et là à travers les recueils de la Société Royale du Canada. Sans lui, ces souvenirs précieux eussent été perdus; et ce sera un des services que le juge Prud'homme aura rendus au Canada français tout entier.

Le chroniqueur des faits et gestes des anciens ne s'arrêta pas en si bonne voie. Il remonta bientôt jusqu'aux sources de la vie française dans l'Ouest canadien et s'efforça d'établir la continuité entre les vieux Méts, qu'il rencontrait au hasard de ses voyages et les précurseurs du régime français. Il y avait pour cela d'autres raisons, encore plus profondes. Le pays s'ouvrait avec une rapidité étonnante.

De l'Ontario, d'Europe centrale et de Russie nous arrivaient des masses de colons. Les anciens se voyaient débordés par ce flot grandissant et leur influence baissait. En 1890, après une campagne de fanatisme, la législature manitobaine spoliait la minorité française et catholique de ses droits légaux et naturels. Pour toutes ces raisons il importait de convaincre nos adversaires de nos droits de premiers occupants, et de conserver ou de rendre à notre population sa fierté et sa confiance. Il fallait en plus dire aux nouveaux venus quelles étaient les origines du pays ou ce qu'on pouvait appeler la manière d'aujourd'hui, le fait français.

La première initiative importante du juge Prud'homme fut celle qu'il entreprit avec Mgr Langevin en 1902. Après six années de travaux laborieux et de recherches patientes les initiateurs découvraient l'emplacement du Fort-Saint-Charles de La Vérendrye, mais en-

Les invités d'honneur



S. Exc. Mgr JOSEPH CHARBONNEAU, archevêque de Montréal.



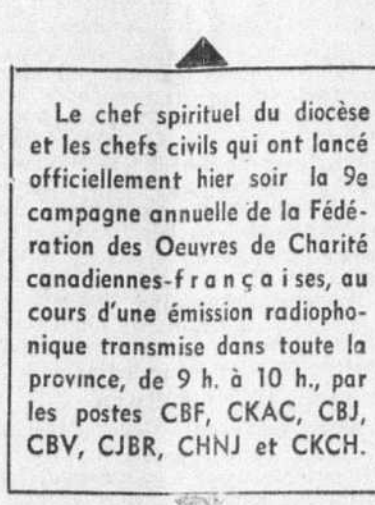
M. ADHEMAR RAYNAULT, maître de Montréal.



M. ADELARD GODBOUT, premier ministre.



M. E.-L. PATENAUDE, C.R., ancien lieutenant-gouverneur.



Sir EDWARD BEATTY, G.B.E., K.C., L.L.D.

Les représentants de la Fédération



M. WILFRID GAGNON, président de la Fédération.



M. F.-PHILIPPE BRAIL, C.L., C.R., président de la Campagne.



Madame J.-P. LAMARCHE, présidente de la Section féminine.

core les restes vénérés du Père Aulneau, S.J., de Jean-Baptiste La Vérendrye et de leurs compagnons massacrés par les Sioux en 1736. La nouvelle de cette découverte fit une impression profonde sur la population manitobaine et des milliers de personnes vinrent rendre hommage aux restes vénérés des découvreurs du pays.

Au cours du premier voyage de recherche, soit en 1902, les participants fondèrent la Société Historique de Saint-Boniface. Là encore le juge Prud'homme joua un rôle de premier plan. Il devint le premier secrétaire de la société et c'est à lui qu'il incomba de recueillir toute la documentation possible pour poursuivre les travaux. Années emment fécondes où le vaillant secrétaire se tenait en relations constantes avec les archivistes d'Ottawa, de Québec, du collège Sainte-Marie, de France et des Etats-Unis. Peu à peu il amassa toutes les pièces voulues et avec sa générosité habituelle il en fit profiter tous ceux qui s'intéressaient à l'histoire.

Son bureau fut vite encombré de communications venues de tous les coins du pays, demandant des précisions et des éclaircissements sur tel ou tel point et le jeune juge répondait à tous, étendant ainsi le cercle de l'influence et du rayonnement français. Entretemps la collection de la Société Historique s'enrichissait des publications américaines ou européennes. Nous lui devons d'avoir un aussi beau recueil d'ouvrages devenus depuis introuvables.

Au sein de la Société même, le juge Prud'homme fut d'une activité constante. Il surveilla la publication de plusieurs compilations, tels les Lettres de Mgr Provencher, le Journal de l'abbé Belcourt, le récit de la découverte du Fort Saint-Charles, le rapport de Mgr Taché à la Propagation de la Foi en 1888. Entretemps l'historiographie mettait en ordre ses propres notes et bientôt publiait une vie de La Vérendrye qui fut traduite en anglais et atteignit des milliers de lecteurs. D'autres publications s'ajoutèrent à celles de ces années de travail intense, une des dernières étant la vie de Mgr Ritchot, volume de plus de 200 pages.

La grande guerre ralentit les activités de la Société Historique. Deux ans plus tôt on avait lancé le projet d'un monument digne du grand Vénérable et le mouvement prenait de l'ampleur. Il fallut renvoyer l'entreprise à plus tard et dans l'intervalle Mgr Langevin mourut. Le juge Prud'homme lui succéda à la présidence de la Société Historique, mais les temps n'étaient guère favorables. Il y eut la guerre et l'après-guerre avec la crise économique. La Société continua de vivre, mais ses activités furent nécessairement limitées. Son président continuait son œuvre historique et chaque année une nouvelle monographie venait s'ajouter aux anciennes.

Puis un jour, l'âge se faisant sentir, le juge Prud'homme insista pour qu'on le remplacât à la présidence de la Société Historique de Saint-Boniface. Il se retira chez lui, mais son intérêt ne se démentit jamais et ses successeurs à la Société eurent en toute occasion ses enco-

ragements les plus sympathiques. En 1938 il eut la consolation de voir un de ses rêves les plus chers se réaliser. Le dimanche onze septembre, en présence d'une foule immense, il lui était donné, simultanément avec l'archevêque anglican Matheson, vieux pionnier du pays, et le lieutenant-gouverneur également octogenaire, fils de sir Charles Tupper, le défenseur des droits de la minorité manitobaine, de dévoiler le monument La Vérendrye. Le vénérable juge était profondément ému mais à travers les larmes qui inondaient sa figure, perceait un sourire radieux. On pourrait peut-être dire que c'était la le couronnement de cette vie faite de loyauté aux siens, de probité intellectuelle et morale, de travail joyeux et enthousiaste. La devise qu'il avait, de concert avec Mgr Langevin, donnée à la Société Historique de Saint-Boniface, "per ardua ad alta", pourrait s'appliquer à ce travailleur patient et honnête, parvenu au prix d'efforts laborieux à édifier une si belle œuvre à la gloire des siens.

L'abbé Antoine d'ESCHAMBAULT, Président de la Société Historique de Saint-Boniface.

Bloc notes

(Suite de la première page)

peut être dommageable et parfois cause d'injustice. Ce sont là des principes dont la vérité éclate encore plus dans le cas d'enquêtes relatives à des activités subversives, d'enquêtes faites dans les circonstances présentes. Il est certes naturel que tous les citoyens animés de patriotisme aient à cœur d'aider. Il est bon qu'un tel esprit se manifeste. Tous devraient réaliser cependant que c'est de l'ordre et de l'organisation que dépendra le succès.

C'est le devoir des bons citoyens de signaler des activités subversives, quand il leur arrive d'en rencontrer, aux autorités de l'Etat, aux autorités fédérales ou encore aux autorités municipales, et non pas d'entreprendre eux-mêmes, de leur propre chef, des enquêtes approfondies. Telle est l'opinion de M. John J. Bennett, qui exerce en l'Etat de New-York le métier de procureur général et dont c'est la mission bien particulière d'enquêter en ces sortes de choses.

L'Etat fédéral, les Etats locaux, les administrations municipales et celles de comtés, écrit-il, ont chacun et chacune leurs agences de recherche et d'investigation. Les individus ou les groupes d'individus, — dans le cas de ces derniers, revêtus d'un caractère quasi officiel ou agissant privément — ne doivent pas entreprendre, de leur propre chef, des enquêtes sur des activités subversives d'aucune sorte. C'est là une besogne qui relève des agences légalement constituées à cette fin. De tels groupes de métier que les particuliers peuvent rendre de grands services en signalant aux agences légalement constituées les cas de subversion qui peuvent venir à leur connaissance. Il ne s'agit pas de jeter un blâme sur des citoyens bien intentionnés

mais de donner à ceux-ci un conseil qui se fonde sur une expérience bien réaliste en ce genre de travail.

Evoquer le double emploi

Il y a déjà assez d'agences officielles qui s'occupent des enquêtes relatives à la subversion pour que des particuliers ne viennent pas embrouiller les choses. Dans le cas des agences officielles, c'est déjà tout un travail que d'empêcher le double emploi des enquêtes. M. Bennett cite plusieurs exemples de duplication. On signalait récemment aux autorités de l'Etat de New-York le cas de personnes qui paraissent agir pour le compte d'une puissance étrangère. Informations prises, les autorités de l'Etat ont découvert que le fédéral s'occupait déjà de cela, qu'il laissait faire les personnes en question tout en les surveillant. Une saisie immédiate de leurs documents et de leurs dossiers, ainsi que le réclamaient des particuliers, eût empêché l'autorité fédérale de pousser son enquête jusqu'au bout. Les autorités new-yorkaises se sont judicieusement abstenues de toute intervention. Une intervention de la part de particuliers eût été encore plus dommageable.

Les mêmes autorités de l'Etat de New-York se sont encore abstenues de pousser plus loin une enquête qu'elles avaient commencée dans certaines maisons d'enseignement et de haut enseignement, parce qu'un comité spécial avait été désigné par la Législature pour voir à cela. L'intrusion d'agences privées et officieuses en pareille affaire ne pouvait que nuire.

Trop de zèle

Agences privées et officieuses sont au surplus trop souvent portées à faire montre d'un zèle intempestif. Des enquêteurs bénévoles ne seraient satisfaits de rien moins que de l'incarcération de tous les citoyens d'origine allemande et d'origine italienne. Pour d'autres, leurs recommandations s'inspirent de leurs ressentiments à l'endroit d'un tel ou d'un tel. Ce sont alors des rancunes et des haines personnelles qui entretiennent leur zèle contre la subversion.

Il y a aussi l'espèce d'hystérie collective qui accompagne tout état de guerre. Cela s'est produit à l'occasion de l'autre guerre, note M. Bennett. Il ajoute qu'il convient, cette fois-ci, de réduire au minimum les méfaits de ce genre d'hystérie, de les empêcher même complètement, si la chose est possible. Ce procureur de l'Etat de New-York ne parle pas autrement que chez nous les représentants autorisés du ministère de la Justice et de la police fédérale. Tout récemment encore, l'un des hauts officiers de cette police dans la province de Québec, M. Royal Gagnon, adressait au public des recommandations du même genre et de même sens que celles de M. Bennett. Ce qui n'a pas encore empêché, par exemple, certaines feuilles, que l'on peut soupçonner de faire elles-mêmes de l'action subversive et nocive, de dénoncer à tout propos et hors de propos des "cinquièmes colonnes" qu'elles

CHEZ DUPUIS

TOILES et COTONS A PRIX "ANNIVERSAIRE"

Venez ou téléphonez pour ces item : Plateau 5151 - local 202

COTON JAUNE

pour vos draps

Rien de plus durable que des draps confectionnés de cette qualité de coton jaune. Le prix ANNIVERSAIRE est une remarquable occasion pour vous — profitez-en.

Largueur 72" LA VERGE
Largueur 82" LA VERGE
.37.41

SERVIETTES

coton et rayonne

Faites une bonne provision pour des semaines à venir car ces serviettes de toilette sont toujours populaires et jolies. Bordure rouge vin, bleu, vert, or.

Environ 14" x 21" CHACUNE
Environ 17" x 30" CHACUNE
.12½.15

NAPPES

texture pur fil

C'est à ce prix ANNIVERSAIRE qu'il faut acheter les nappes nécessaires à l'usage quotidien. Grosse toile CRASH LINEN fond crème avec bordure rouge, bleu, vert, or. Texture pur fil.

Environ 52" x 68" — CHACUNE
1.73

EDREDONS

Perse aux fleurs gaies

Pour l'été, la ville, la campagne, ce sont les édredons pratiques remplis de coton neuf et hygiénique. Rose, bleu, vert, or, mauve. Soigneusement piqués.

Lit simple, ¾ ou double. CHACUN
1.73

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

découvrent partout. Dans d'autres cas, il s'agit de dénonciateurs et d'enquêteurs, peut-être de bonne foi, mais agissant sans autorité comme sans compétence. Ces derniers, si pures que soient leurs intentions, ne sont pas moins encombrants que les autres. Par malheur, l'entomologie n'a pas encore découvert d'insecticide pour venir à bout de la mouche du coche.

Pays bilingue

Un lecteur nous communique copie d'une lettre qu'il a reçue du service de l'accise, ministère du Revenu national, à Ottawa: "Votre lettre du 3 courant, dans laquelle vous demandez un exemple laïque français de la nouvelle taxe de vente, nous est parvenue en son temps et nous tenons à vous dire que cette taxe continue d'être prélevée à raison de 8%, comme antérieurement.

"Nous vous envoyons ci-joint un exemplaire de la circulaire du ministère, No 822-C, qui renferme les modifications apportées à la loi spéciale des revenus de guerre le 25 juin 1940."

Cette lettre parle par elle-même quand on sait qu'elle s'accompagne de la circulaire No 822-C, bel et bien libellée en la seule langue anglaise. Le contribuable méritait tout de même d'être mieux et plus justement traité. Il ne paie pas à moitié, que les fonctionnaires de l'Etat, payés pour le servir, ne le servent pas à moitié.

10-III-41 E. B.

Inauguration de la neuvième Campagne de charité

(Suite de la page sept)

Tout le monde s'accorde à trouver les temps difficiles: les impôts sont lourds et les demandes multiples, mais nos pauvres en ont-ils pour cela moins faim, leurs haisons les préservent-ils mieux du froid, les mères ont-elles le cœur moins déchiré, quand elles doivent refuser à leurs petits, des innocents, ce qui leur est essentiel pour vivre?

N'avons-nous pas, d'ailleurs, une dette de reconnaissance envers la Providence? Parce que nous ne manquons de rien, parce que, quoique en guerre, nous n'avons, en somme, pas beaucoup souffert jusqu'ici, à comparer avec les populations d'Europe, est-ce que nous ne devrions pas recourir à l'aumône comme action de grâces? Donnez donc, mesdames, lorsque notre auxiliaire frappera à votre porte, donnez jusqu'au sacrifice car, de tous temps, l'aumône et le sacrifice ont été les armes les plus puissantes pour apaiser le Ciel. Non contentes de donner vous-mêmes, usez de votre influence sur votre mari, sur vos grands et vos petits enfants, afin qu'ils fassent, eux aussi, la part large à la charité. Et

c'est ainsi, qu'au soir de clôture de notre campagne le succès viendra couronner nos efforts, et mettre un rayon de soleil dans la vie si terne des infortunés.

La police recherche deux nouveaux assassins

Deux assassinats ont été commis en fin de semaine dans la région des Laurentides, rapportait hier soir le directeur adjoint Louis Jarguilles, de la Sûreté provinciale. Sur les rives du lac Macaza, dans le district du Mont-Tremblant, à 115 milles de Montréal, Harry Zermorka, 40 ans, un colon polonais, a été poignardé et battu à mort dans sa cabane solitaire. Un homme serait détenu. Dans l'autre cause il s'agit d'Alcide Froment, 40 ans, cultivateur de St-Théodore de Chertsey, village situé à 15 milles au nord de Rawdon, dans le district de Saint-Donat, qui est décédé à sa demeure, victime de coups infligés au cours d'une querelle qu'il a eue avec son voisin, de bonne heure samedi. Dans les deux cas la température de neige a nuit beaucoup au travail des détectives. Toutefois, dans l'affaire du lac Macaza, le lieutenant Albert Marneau, de la Police provinciale, est en route pour Montréal avec John Zaczowicz, le voisin de Zermorka, qui est détenu comme témoin très important. Le lieutenant Marneau et le Dr Fontaine ont dû franchir 40 milles en snowmobile avant d'atteindre la cabane de la victime. C'est de bonne heure hier après-midi que M. Jarguilles fut informé par le colon du district de Rawdon qu'Alcide Froment, cultivateur de Chertsey, était mort de blessures subies à la suite d'une querelle entre voisins. D'après les premiers rapports parvenus aux quartiers généraux de la police, c'est avec un nommé Emilien Lévesque, forgeron de son métier, que Froment aurait eu une querelle. Vu la température il est probable que d'autres nouvelles ne seront pas reçues sur cette cause avant plusieurs heures. Le Dr Jean-Marie Roussel et le détective Pléhard se sont rendus sur les lieux pour enquêter.

Mort de Mgr Jarosseau, évêque français d'Ethiopie

Toulouse. — Mgr Jarosseau, troisième vicaire apostolique des pays Gallas, de l'Ordre de Saint-François, est décédé à 84 ans.

Aubaines Incroyables

Qu'on ne reverra jamais
Welsh pur, \$14.50 la t.
Stove et Chestnut: 1,000 tonnes,
qu'il faut vendre en 20 jours.
Dont 3 mois de charbon
se vendra \$20.
Remplissez vos cases
HATEZ-VOUS — Fitzroy 3797

Adoptes

Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(limitée)

Qualité supérieure

Montréal